

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

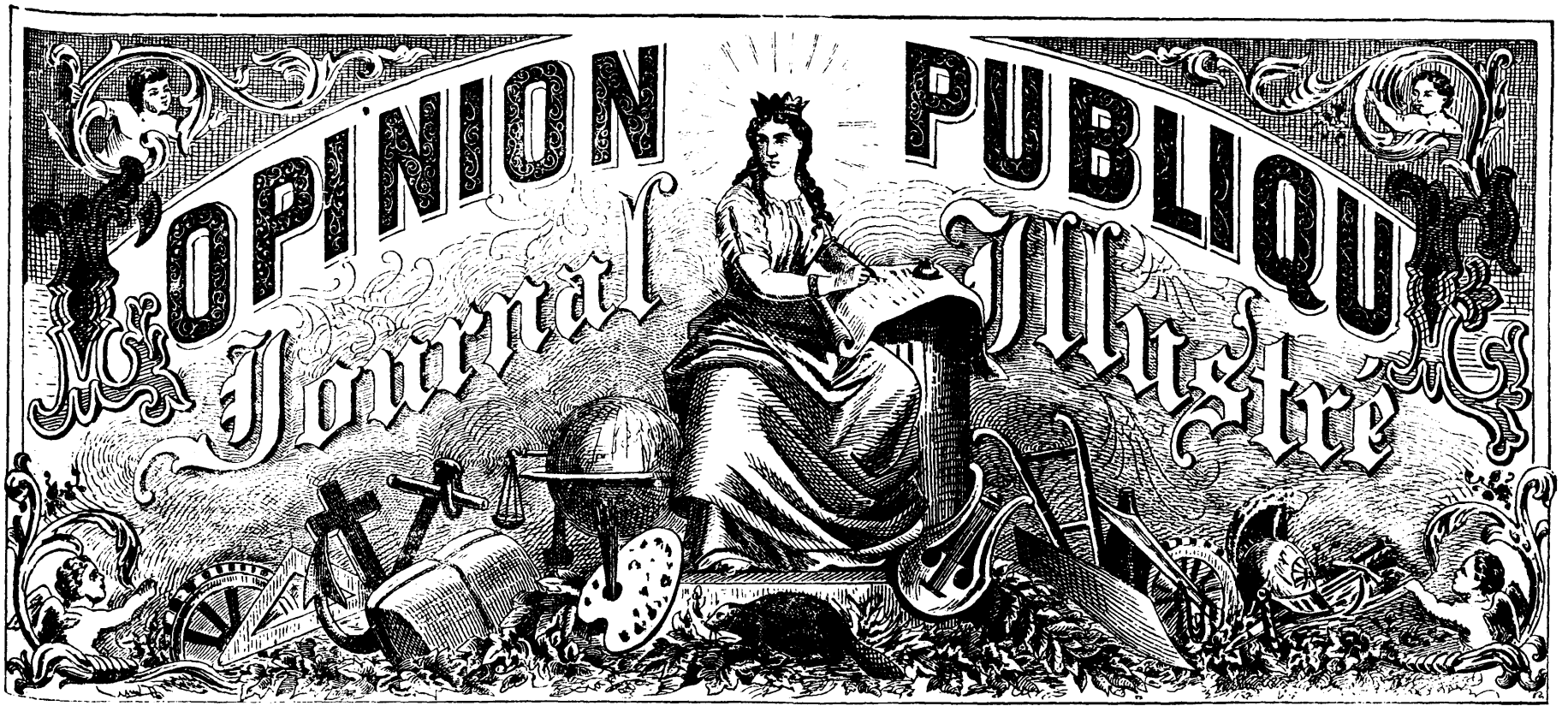
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e.: autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. ^

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.



VOL. I.—No. 29.

MONTREAL, JEUDI, 21 JUILLET, 1870.

ABONNEMENT \$2 50
PAR NUMERO 5 CENTIMS.

L'OPINION PUBLIQUE.

LUNDI, 18 JUILLET, 1870.

AYONS DES CHEMINS DE FER.

Il se fait en ce moment dans le pays un réveil du meilleur augure. Montréal va voter un million pour le Chemin de fer Central et celui du Nord de Montréal; Trois Rivières s'agite et devra finir par avoir son Chemin de Fer des Piles. La vieille compagnie du chemin de fer du Nord, devant relier Québec à Montréal, semble vouloir sortir de sa longue léthargie; elle a donné signe de vie et entend faire parler d'elle. Nous espérons que cette apparence d'agitation ne se bornera pas à ce qu'il faut pour obtenir le renouvellement de sa chartre. On parle sérieusement de commencer ce fameux chemin de fer du Nord—qui a fait tant de bruit durant les premières années de son existence sur le papier pour lui faire faire jonction avec le chemin des Piles et le Canada Central. D'après ce qu'a dit l'autre jour Sir George E. Cartier à la grande assemblée du Marché Bonsecours, le gouvernement Fédéral est décidé à construire le Pacifique, demandé par le Nord-Ouest et exigé par la Colombie anglaise comme condition indispensable de son entrée dans la Confédération canadienne; nous pourrions ajouter, comme le disait M. Cartier, que ce chemin de fer du Pacifique nous est absolument nécessaire pour compléter, avec l'Intercolonial, un vaste et magnifique réseau de chemins de fer mettant en communication journalière les deux extrémités de notre pays.

Tous ces immenses projets, qui préoccupent l'opinion publique et font tressaillir les spéculateurs, nous inspirent de superbes considérations sur l'avenir et de beaux sentiments de patriotisme à ceux qui comptent sur l'achèvement et la permanence de l'édifice fédéral. Pour nous, nous l'avouons sans honte, notre patriotisme est plus étroit et nous voulons des chemins de fer pour la Province de Québec et dans la Province de Québec. Nous ne sommes pas insensible aux résultats prodigieux qu'on attend naturellement de la complétion du chemin de fer Intercolonial et de la construction du Pacifique. Mais quelque chose de plus pressé pour nous, bas-canadiens, c'est le chemin de fer Central, celui des Piles, celui de Québec à Montréal, avec force embranchements dans l'intérieur: voilà ce qu'il nous faut à tout prix et le plus promptement possible. Les autres voies ferrées nous viendront par surcroît et par le gouvernement d'Ottawa, à mesure ou même avant que nous ayons fini celles du Bas-Canada.

Le Gouvernement local, dit-on, est opposé à ces progrès, ou, ce qui revient au même, ne veut leur donner qu'un aide insuffisant et refuse tout octroi de terres publiques. Ne nous préoccupons pas de cette apparente indifférence du ministère de Québec: que l'opinion s'agite, que le peuple et ses députés veuillent absolument des chemins de fer, comme on le veut à Montréal, Trois-Rivières et à St. Jérôme, et vous verrez le gouvernement se rendre de suite ou faire place à un autre plus intelligent des besoins du pays. Nous n'avons pas besoin, en écrivant cet article, de démontrer l'utilité, la nécessité indiscutable de ces chemins de fer au Nord du St. Laurent. D'autres l'ont fait avant nous et mieux que nous pourrions le faire. Au reste, c'est une vérité évidente, passée à l'état de cliché qu'il nous faut une *back country*, ouvrir l'intérieur afin de promouvoir l'agriculture, les intérêts

de la colonisation, et livrer à l'exploitation nos immenses ressources et nos innombrables pouvoirs d'eau. L'état comparativement arriéré du Nord s'explique par là: les vieilles paroisses n'ont pas de communications, sont presque sans débouchés et on en établit peu de nouvelles pour la même raison. On se plaint sans cesse que l'agriculture n'avance pas ou n'avance que peu, malgré le trouble que se donnent le gouvernement et des agronomes distingués pour instruire le peuple et faire la guerre à la routine qui appauvrit et ruine le sol. Ce n'est pas là qu'est la cause du mal. L'agriculture progresse peu parce que les capitaux s'en éloignent pour exploiter d'autres branches et les capitaux fuient l'agriculture tant que vous n'aurez que des chemins de boue et des bancs de neige, précisément dans le temps où les produits de la ferme doivent être sur les grands marchés—le printemps, l'automne et l'hiver.

Outre ces raisons et mille autres que nous pourrions faire valoir à l'appui de notre thèse—la construction immédiate de nos chemins de fer du Nord—nous en avons encore de plus puissantes, s'il est possible, dans un certain ordre de faits qui se produisent sous nos yeux, chez nos voisins, à nos portes même.

Les dépenses énormes occasionnées par la guerre civile et la taxation universelle qui s'en est suivie—tant pour subvenir à ces frais que pour protéger les manufactures américaines—ont amené leurs conséquences ordinaires: la lutte entre le capital et le travail. Les ouvriers de tous genres, frappés dans leurs besoins de chaque jour par les impôts sur les articles de première nécessité, ont demandé en menaçant l'augmentation des salaires. Les manufacturiers, écrasés à la fin par cet excès de protection qui semblait devoir les enrichir au début, ne pouvaient continuer qu'en se ruinant ou en diminuant le prix de la main-d'œuvre. Une dépression commerciale extraordinaire, qui a presque anéanti l'une des branches les plus importantes du trafic américain,—la construction des navires et les transports maritimes—a naturellement aggravé les choses et provoqué la crise depuis longtemps prédite par ceux qui demandaient vainement la réduction et une meilleure répartition des taxes. L'ouvrier américain ne peut plus vivre qu'avec un salaire que le manufacturier américain ne peut payer qu'en se préparant à la banqueroute. Impossible au gouvernement d'intervenir: il lui faut payer sa dette et assurer le service public. C'était donc la crise par excellence: des grèves, des menaces, des manufactures fermées ou à la veille de se vider; l'ouvrier, l'artisan ne voulant pas mourir de faim; l'industriel ne pouvant aller au même train sans engloutir les épargnes du passé et déposer bilan. Il y a plus d'un an qu'on a commencé, dans le Sud, à tourner la difficulté par l'importation d'ouvriers chinois, qui sont infiniment supérieurs aux nègres et au moins les égaux des blancs et qui travaillent à un bon marché étonnant. Pour eux, accoutumés à la plus grande misère dans leur pays trop peuplé, le quart, ou même le sixième du traitement de l'artisan américain, est une brillante fortune.

Bref, le Sud s'en trouva si bien que le Nord a voulu en avoir, et tout récemment un M. Sampson, grand manufacturier de chaussures à North Adams, dans le Massachusetts, ne pouvant plus suffire aux exigences et aux menaces de ses hommes, les congédia et fit venir à leur place grand nombre de Chinois de San Francisco. L'épreuve, comme au Sud, réussit merveilleusement bien, si

bien que les classes ouvrières s'en émurent et saisirent le Congrès de leurs plaintes—mais ce ne sera qu'une tempête dans un verre d'eau: on ne fera pas prendre aux américains des vessies pour des lanternes et ceux qui veulent proscrire le travail chinois sous prétexte qu'il cache un nouvel esclavage, en seront pour leurs frais d'imagination. Au reste, le mal était trop profond; il lui fallait un remède comme celui-là; et de l'avis de l'*Atlantic Monthly*, du *Times* de New-York et de plusieurs autres journaux et publications les mieux posés, la protection effrénée, la taxation hors de toute proportion étaient en train de paralyser, sinon de faire disparaître toute espèce de commerce important pour assez longtemps.

Ce travail chinois à si bon marché va donc opérer une véritable révolution économique et sociale aux Etats. Il n'entre pas dans le cadre du sujet que nous traitons de nous occuper des effets de cette révolution—nous n'avons qu'à constater le résultat certainement providentiel qu'elle ne peut manquer d'exercer sur nos affaires, si nous voulons seulement nous donner la peine d'étendre la main. Et ce résultat n'est pas difficile à indiquer: tout le monde le voit, le sent, le touche du doigt. Par la substitution, dans les immenses ateliers américains, du travail chinois au travail blanc, on arrête l'immigration européenne et canadienne, du moins l'immigration des artisans et d'un grand nombre de manoeuvriers, c'est-à-dire la classe la plus importante et la plus nombreuse: il n'y aura pas moyen de lutter avec le bon marché fabuleux des Chinois. Bien plus, comme cela est arrivé à North Adams, des milliers d'ouvriers seront congédiés des usines américaines pour faire place aux Chinois. Ce revirement des choses est d'ailleurs déjà assez avancé et toute la presse américaine le signale avec assez peu de chagrin. De sorte qu'avant peu, non seulement les Canadiens-Français n'auront plus de raison de nous quitter pour courir après l'aisance dans les manufactures américaines, mais beaucoup de ceux qui y sont déjà seront obligés de revenir et de chercher à se rapatrier pour échapper à la misère qui les atteindrait certainement là-bas. Si nos hommes publics ont le quart de l'habileté qu'on leur suppose, si toute la population a un peu de patriotisme et d'intelligence de ses vrais intérêts, tout le monde se mettra à l'œuvre, poussera à la roue pour tirer parti de l'état de choses que nous venons de constater aux Etats. On agitera, on criera, on votera et on souscrira surtout pour commencer sans tarder ces chemins de fer dont nous parlions au commencement de notre article déjà si long. Nous aurons là un excellent moyen, un moyen infaillible et d'empêcher nos compatriotes d'émigrer et de faire revenir le plus grand nombre de ceux qui y sont déjà. Et nos données, nos suggestions ne reposent pas sur des hypothèses: tous les publicistes s'accordent, aux Etats-Unis, pour constater que l'importation des Chinois au Nord, leur emploi dans les manufactures, emploi devenu nécessaire pour les causes plus haut énumérées, doit avoir pour effet inmanquable d'arrêter l'immigration—*to put a stop to immigration*.—Par ces chemins de fer projetés, vous procurez de suite de l'ouvrage et un ouvrage rémunérateur aux plus nécessiteux d'entre ceux qui nous arriveront; la forêt s'ouvrira, les établissements naîtront partout comme par enchantement, l'agriculture avancera rapidement et un nouvel et puissant essor sera donné à l'industrie et au commerce, et tous ces progrès,

toutes ces ressources combinées tiendront à l'œuvre des milliers de bras et assureront le bien-être à des milliers de compatriotes, qui ne demandent pas mieux que de vivre et mourir là où ont blanchi les os de leurs pères, suivant l'expression de l'auteur d'Attala et René.

J. A. MOUSSEAU.

NOUVELLES ETRANGERES.

Tout événement européen et américain est rejeté à l'arrière-plan en face de la guerre entre la France et la Prusse, annoncée et déclarée officiellement le 15. Personne n'a été surpris. La renonciation du Prince Hohenzollern au trône d'Espagne n'a pu arrêter le torrent rapide et impétueux qui poussait à la guerre; la France ne pouvait se méprendre, et se prêter à ce jeu. Le seul fait de la candidature de ce Prince Allemand, allié au roi Prusse, et qui se produisait escorté des intrigues de Bismarck, constituait un danger pour la France en ce qu'il donnait une nouvelle preuve éclatante de l'ambition insatiable qui dévore la Prusse depuis Sadowa. Le retrait de cette candidature à la dernière heure ne pouvait en imposer au peuple français; après cette tentative, il n'y avait plus de sécurité possible contre les tendances absorbantes et annexionnistes du roi Guillaume et de son célèbre ministre.

Quelles seront maintenant les conséquences de cette guerre? Quelles autres puissances seront forcément entraînées dans cette abîme, dans cette guerre, qui sera probablement la plus terrible et la plus sanglante dont l'histoire fasse mention? c'est là le secret de Dieu; toutes les prévisions et les combinaisons des grands et des sages sont déjouées et nul ne peut prévoir l'issue, le dénouement du grand drame qui a commencé à proprement parler non pas à Sadowa, mais dans la guerre d'Italie imprudemment faite par la France au nom des nationalités et des grandes agglomérations.

Quoiqu'il en soit, la lutte est engagée et il ne nous reste plus qu'à faire des vœux pour que la victoire reste toujours fidèle au drapeau français, qui est le drapeau de l'honneur et de la civilisation.

L'Angleterre demeure étrangère au combat, mais elle ne pourrait pas toujours être simple spectatrice, si la Russie s'en mêlait.

L'Autriche, cela va sans dire, ne demandera pas mieux que de venger 1866, et on peut être sûr qu'elle sera prête au premier signal.

L'Italie, perfide, ambitieuse et fort peu héroïque, se vendra à qui voudra lui donner Rome.

Les Etats-Unis seront probablement les fournisseurs des combattants des deux côtés, et ils sont déjà en train de se procurer les vaisseaux nécessaires au transport des provisions de toutes sortes. Au reste, rien de neuf de ce côté-là, comme partout ailleurs, si ce n'est l'impopularité toujours croissante du Président parmi les siens et une scène tout-à-fait déshonorante d'émeute en pleine rue, en plein Parc Central, en plein jour! une émeute, une rixe sanglante et meurtrière entre Irlandais et Orangistes! Messieurs les Américains ne recueillent, après tout, que ce qu'ils ont semé: Ils ont encouragé, flatté et caressé tous les fanatismes et toutes les hontes dans un but électoral et de stupide vengeance contre l'Angleterre. Et aujourd'hui leurs plus belles villes, leurs places et leurs rues les plus fréquentées sont des coupe-gorges à certains jours de l'année.

J. A. MOUSSEAU.

UNIVERSITÉ-LAVAL.

Nous empruntons au *Journal de Québec* la nouvelle des changements faits par cette université dans ses principaux règlements. Tous les amis de la haute et forte éducation les liront avec plaisir. Par ces changements, la meilleure instruction professionnelle est mise à la portée de toutes les bourses.

En effet, le prix des cours a été considérablement réduit, ainsi que celui de la pension. Et contrairement à ce qui avait lieu sous l'ancien règlement, tous les élèves peuvent être maintenant externes. Quant à ceux dont les ressources sont limitées, ils peuvent obtenir une des vingt demi-bourses accordées par le séminaire, et ne payer que soixante piastres la pension aristocratique, c'est le mot, qu'on donne au pensionnat de l'Université.

Voici d'ailleurs, le résumé des changements indiqués dans l'annuaire de 1870-71, qu'il est important de se procurer:

"10. Jusqu'ici les étudiants non inscrits et les élèves non inscrits mais non porteurs de diplômes de la faculté des Arts, ne pouvaient arriver au Doctorat dans les facultés de Droit et de Médecine: désormais ils peuvent tous y prétendre, ainsi qu'à la Licence.

"20. Le pensionnat n'est plus obligatoire pour ceux dont les parents n'habitent pas la ville de Québec: ils seront tenus seulement de faire approuver par le Recteur la maison où ils se proposent de demeurer, et de ne point changer de domicile sans sa permission.

"30. Le prix de la pension et des cours a été considérablement diminué, comme on peut le voir plus loin, page 38 et suivantes.

"40. Les étudiants non inscrits peuvent participer aux vingt demi-bourses que le Séminaire de Québec accorde chaque

année. Les demandes pour y avoir part doivent être envoyées au Recteur avant le 15 août.

"50. Enfin le règlement du pensionnat a été modifié en plusieurs points, de manière à laisser aux élèves internes une plus grande somme de liberté, tout en maintenant les dispositions essentielles au bon ordre."

Le nombre des élèves tant internes qu'externes qui ont suivi les cours de l'Université, pendant la dernière année, est de 93

Le nombre des élèves du Petit Séminaire s'est élevé à 400.

LES INCENDIÉS DU SAGUENAY.

UN BEAU TRAIT.

On sait que M. Tremblay fait preuve d'un zèle remarquable et n'épargne aucun effort pour secourir les nombreuses victimes de la catastrophe du Saguenay. Il a même demandé de l'aide au gouvernement d'Ontario. M. Sandfield Macdonald a répondu que son gouvernement ne ferait rien pour le moment, parce que cette dépense n'avait pas été prévue et ne pouvait être autorisée que par la législature en session. M. Tremblay ne se découragea pas pour si peu. Il pria M. Blake, chef de l'opposition du Haut-Canada au Parlement Local de faire cesser les scrupules de Sandfield. M. Blake écrivit en effet dans ce sens au Premier d'Ontario, lui promettant son support pour obtenir à la prochaine session la confirmation de son acte par la Chambre. En attendant le résultat des généreuses démarches de M. Blake, voici la lettre qu'il a écrite à M. Tremblay, lettre qui fait grand honneur à son auteur et doit lui assurer la reconnaissance de tous les Canadiens-Français:

"Toronto, 25 juin 1870.

Cher Monsieur,
"J'ai reçu ce matin votre lettre en date du 23 courant. Je sympathise profondément avec mes malheureux compatriotes dans leurs terribles souffrances, et j'espère que le gouvernement d'Ontario reviendra sur sa première détermination. J'inclus une copie de la lettre que j'ai écrite à l'hon. procureur-général Macdonald à votre demande.

"Je prends aussi la liberté d'inclure une traite (cheque) pour \$200, comme ma souscription pour le soulagement des incendiés, en espérant fermement que vos efforts pour venir au secours de vos constituants rencontreront tout le succès qu'ils méritent.

"Croyez-moi, monsieur,
Votre tout dévoué,
EDWARD BLAKE."

CHRONIQUE QUEBECQUOISE.

Pauvre St. Roch! ce n'était pas assez d'avoir été dévasté par un grand incendie; il lui fallait encore être agité par les meneurs d'élections! M. Huot ayant abandonné son siège dans les Communes pour entrer au bureau de poste, son mandat se trouve sans titulaire et on lui cherche un successeur avec toute l'activité qui caractérise une lutte électorale fortement contestée.

Deux candidats se disputent la succession politique de l'ex-député de Québec-Est. Leurs agents remuent ciel et terre pour s'assurer le suffrage des bons électeurs de St. Roch; ils cherchent partout des voteurs, *querens quem devorent*, comme dit l'Écriture Sainte.

On ne connaît pas encore le résultat probable de leur cabale. L'opinion semble partagée et tous chantent victoire. On s'en donne à cœur joie de part et d'autre, bien qu'on n'ait pas encore recouru aux grands moyens électoraux. Car on le sait: en certaines localités l'argent est un puissant moyen de succès dans les élections. C'est regrettable à dire; mais c'est vrai. Prévoyant qu'on emploierait cet expédient, M. Rhéaume est sorti de l'arène, laissant le champ libre à MM. Valin et Tourangeau.

D'ailleurs on s'accorde à dire que la popularité du membre pour Québec-Est, à la Chambre locale, a diminué. Elle a toujours été factice; mais elle est surtout devenue bien mince depuis que M. Rhéaume a commencé à dire partout dans un langage ingrat qu'il s'est fait élire pour "manger des croquignoles," c'est-à-dire pour se faire caser dans un bureau public. Le servilisme ruine toujours un homme politique et le député de St. Roch en sait quelque chose.

Et fut-il un homme sans reproche, M. Rhéaume n'aurait pas été élu. Les deux candidats contre lesquels il aurait lutté sont très populaires, et pour cause. D'abord, M. Valin est constructeur de navires et c'est assez dire qu'il emploie dans ses chantiers certaine partie de la population de St. Roch qui compte pour beaucoup dans les élections. Puis il est libéral et l'on sait que Québec-Est a toujours été le château fort du libéralisme. C'est là qu'on trouve cet esprit normand qui se plaît à tout contredire, à tout critiquer, surtout en politique. J'oserais même dire qu'on rencontre un peu dans St. Roch cet élément révolutionnaire qui porte les libéraux français à demander l'abolition de tous les systèmes de gouvernement qu'on impose à la vieille France.

Et M. Valin a trouvé un puissant protecteur dans le Président du Sénat qui a pris fait et cause pour lui, grâce à son inimitié personnelle contre M. Tourangeau, le candidat du gouvernement. On prétend même que c'est M. Cauchon qui a rédigé le manifeste électoral de son protégé, lequel sait à peine signer son nom.

M. Tourangeau est plus instruit. Sans être doué de facultés extraordinaires, il possède un certain talent et les connaissances nécessaires pour remplir dignement un mandat aux Communes. Bien que riche par sa famille, il s'est constamment livré aux affaires. Ne se sentant guère de goût pour l'exercice de sa profession, le notariat, il s'est fait agent d'assurance, etc., etc. C'est en se livrant à ces occupations qu'il a acquis la popularité qui l'a conduit au conseil-de-ville, et même à la mairie, sous notre ancienne organisation municipale.

Bien qu'il se présente sous les auspices de l'hon. M. Langevin, notre ex-maire a été jusqu'à ces derniers temps l'un de nos chefs libéraux. Mais par un de ces changements subits qui finissent toujours par s'expliquer, il a déserté le parti libéral pour se mettre à l'abri du pavillon ministériel. Il a suivi l'exemple de M. Huot, qui recueille dans le bureau de poste les fruits de sa tergiversation. Qui sait si M. Tourangeau ne sera

pas avant longtemps à la tête d'un bureau public? Comme M. Rhéaume, il semble avoir un goût prononcé pour les *croquignoles*.

Tout de même, le succès de sa candidature serait fort problématique, si M. Valin avait plus d'aptitudes pour les luttes électorales. Mais que voulez-vous? C'est bien un honnête homme ce M. Valin; il a bien acquis tout ce qu'il possède à la sueur de son front; cependant il n'a pas la moindre instruction, ni même la moindre disposition à s'instruire. Et quand on a lu son manifeste aux électeurs de St. Roch, on peut juger combien il ferait triste figure dans les Communes. Pour l'apprecier à sa juste valeur, je me permettrai quelques notes biographiques sur lui.

Il était journalier, quand un beau jour la corporation lui confia l'exécution d'une certaine entreprise. Il se tira bien d'affaire et réalisa de jolis profits. C'était à l'époque où la construction des vaisseaux réussissait bien à Québec. M. Valin, grâce à la libéralité de la maison Ross, entra dans cette industrie, où il a fait une petite fortune. Et comme il employait beaucoup d'ouvriers, il est devenu de plus en plus populaire, sans cependant l'être assez pour se faire élire en 1867.

Aujourd'hui il a plus de chances de succès. La défection de MM. Huot et Tourangeau l'a mis à la tête de la fraction libérale de St. Roch. Et la guerre que M. Cauchon fait à l'ex-maire, sans paraître cependant approuver bien sincèrement sa candidature, sera d'un puissant secours pour M. Valin.

Car il ne faut pas se le dissimuler: la lutte qui se fait à St. Roch a plutôt lieu entre le Président du Sénat et le Ministre des Travaux Publics, qu'en M. Valin et M. Tourangeau, qui ne sont que des instruments. M. Cauchon et l'hon. M. Langevin se disputent la prépondérance politique dans Québec. Ils cherchent réciproquement à ruiner leur prestige comme hommes publics. Je ne saurais dire qui sortira victorieux de la lutte; mais l'hon. M. Langevin paraît être venu la conduire en personne. Il est ici depuis quelques jours et on le dit assez préoccupé de l'élection de St. Roch. Comme disent les anglais, le temps nous dira ce qu'il fait.

Il est rumeur que M. Blake, chef de l'opposition d'Ontario, a souscrit \$200 en faveur des incendiés du Saguenay. Il a aussi invité le gouvernement d'Ontario à suivre son exemple et l'on espère que ses conseils seront suivis.

Alors je ne serais pas surpris que le gouvernement de M. Macdonald fasse plus que celui de M. Chauveau pour nos pauvres incendiés. Ce serait assurément regrettable et il faut espérer que notre premier ministre ne se laissera pas ainsi surpasser en patriotisme et en générosité.

MILES.

Québec, 12 juillet 1870.

FAITS DIVERS.

ACCIDENTS.—Un triste accident est arrivé ces jours derniers à St. Elie. Un cultivateur, du nom de Louis Garant, était à abattre un arbre avec un de ses fils. L'arbre tomba sur une érable sèche qui s'abattit aussitôt sur le père et le coucha raide mort.—*Journal des Trois-Rivières.*

A St. Barnabé, la semaine dernière, le tonnerre est tombé sur une maison, muni d'un paratonnerre. Une jeune fille, qui se trouvait au second étage, tout près du paratonnerre, fut tellement épouvantée par le bruit qu'elle tomba évanouie. Quand elle revint à elle, un second coup de foudre la renversa de nouveau. Elle demeura sans parole pendant deux jours.—*Idem.*

Le 14 juillet, les généraux féniens Starr et Thompson ont été condamnés chacun à deux ans de prison pour avoir pris part à la dernière invasion fénienne: le *Head-Centre Mannix* a été aussi condamné à un an de prison pour la même cause.

MEURTRE.—Vendredi dernier, un meurtre horrible a été commis au Pénitencier de Kingston. Deux détenus, John Smith et Daniel Mann, furent laissés au four à chaud pour surveiller le feu, pendant que leurs compagnons de captivité furent conduits au dîner. Ils restèrent sous la surveillance d'un gardien, M. Henry Traill. A une heure, quand les travailleurs revinrent, ce dernier était mort et avait une horrible blessure à la tête; quant aux deux détenus, ils avaient pris la fuite. On dit que Smith appartient au township de Kennebec.

POURSUITE.—Cinquante hommes déterminés sont à la poursuite des deux prisonniers nommés Smith et Mann qui ont tué leur gardien dans la prison de Kingston. On dirige les perquisitions du côté de Gananoque, Ontario.

ARRESTATION.—Avant hier soir on a opéré l'arrestation, au Griffintown, d'un nommé Joseph Smith. On croit qu'il est un des prisonniers qui se sont échappés il y a quelques jours du pénitencier de Kingston, après avoir assassiné le gardien. Il avait lors de son arrestation une chemise absolument semblable à celles que portent les prisonniers au pénitencier, et il a avoué, paraît-il, qu'il était présent lorsque le meurtre fut commis. Il nie cependant avoir pris une part quelconque dans la perpétration du crime.

TROIS HOMMES SAUVÉS DE LA MORT.—Nous sommes heureux d'apprendre que trois hommes du navire *Calixta Hawes*, maintenant dans le Havre, ont été sauvés de la mort, grâce au dévouement énergique de notre concitoyen Louis Bussières, en charge d'une des chaloupes de la Police Riveraine.

La chaloupe contenant les 3 hommes du *Calixta Hawes*, et chargée pesamment de provisions, était à la remorque d'un des vapeurs traversiers de Québec à Lévis, lorsqu'elle chavira, et les trois infortunés furent précipités dans le fleuve à un endroit où le courant est très rapide.

M. Bussières, avec son œil vigilant, aperçut l'accident, et dans un clin d'œil monta sa chaloupe avec les hommes sous son contrôle, et au bout de quelques instants, il eut la satisfaction d'avoir sauvé d'une mort certaine trois individus qui lui doivent aujourd'hui la vie.

Des faits semblables méritent non seulement l'approbation des citoyens, mais aussi quelque rémunération de la société connue en Angleterre sous le nom de "Humane Society."

COUP DE VENT.—Pendant la tempête de mercredi après midi, une violente sorcière a fondu sur la cité, brisant les arbres et enlevant le toit de plusieurs maisons, surtout dans le faubourg St. Joseph. Près du Couvent St. Joseph une maison a été complètement décalottée et les débris ont été rejetés assez loin. Toute la haie du Couvent a été détruite.

BATAILLE.—Hier un jeune garçon âgé d'environ 10 ans, du nom de Cantin, appartenant à une famille respectable de Saint-Sauveur, s'amusait à jouer au cerf-volant. Tout à coup un autre garçon d'à peu près son âge, d'origine irlandaise, dit-on, s'approche de lui et lui demande son cerf-volant. Cantin

fait peu de cas d'abord de cette demande qui ne lui paraît pas sérieuse et continue à jouer sans y prêter attention. Mais l'autre insiste et dit qu'il veut le cerf-volant et qu'il l'aura de gré ou de force. Cantin alors refusa net en garçon bien décidé à disputer son bien. La lutte s'échauffe et l'Irlandais tira alors un couteau et en frappe le jeune Cantin à la gorge et lui tranche la veine carotide. Le blessé, malgré sa blessure d'où s'échappait un flot de sang, a eu la force de se rendre chez son père à quelque distance de l'endroit où il jouait. On espère le sauver.—*Journal de Québec* du 12.

MURTRE.—Un horrible meurtre a été commis hier soir à environ cinq milles de cette ville, (Toronto.) Un journalier du nom de P. M. Shepherd s'est enivré hier soir; il travailla dans cet état, mais il eut tout le jour l'impression que sa femme lui était infidèle. Le soir il s'en revint à sa demeure, et possédé par le démon de la jalousie, il prit un fusil et se rendit à la chambre de son épouse. Il lui lâcha le coup en pleine poitrine. La femme a vécu jusqu'à ce matin. Shepherd a été arrêté et livré aux autorités.

ÉMEUTE.—A la dernière émeute de New-York contre les orangistes et irlandais, il y a eu trois tués sur le champ, et un nombre inconnu de blessés, estimé approximativement à cent cinquante, dont neuf mortellement atteints.

HORRIBLE ASSASSINAT.—La dernière malle arrivée de la Martinique le 23 juin nous apporte la nouvelle d'un assassinat atroce.

M. l'abbé Juin, ancien attaché au secrétariat de l'évêché de la Martinique, et plus tard auxiliaire à la paroisse du centre, qui était depuis plusieurs années, curé de la paroisse de Diégo-Martin, à la Trinidad, fut appelé, dans la nuit du 9 au 10 mai, à porter en toute hâte les secours de la religion à un malade résidant sur un des points les plus isolés de sa commune, et le prêtre, n'écoulant que la voix du devoir, se mit immédiatement en route. C'était, hélas! un guet-apens. Parvenu à l'endroit le plus désert où il devait quitter la grand-route pour se rendre par un sentier à la demeure du malade, M. l'abbé Juin fut soudainement assailli, précipité de son cheval, frappé de coutelas, et vivant encore, lentement mutilé par ses assassins.

Il paraîtrait, dit l'*Ere Nouvelle*, journal de la Trinidad, qui raconte ce crime, qu'un premier coup de coutelas sur la nuque a été porté à M. l'abbé Juin qui a été renversé de cheval sans forces et dans l'impossibilité de se défendre; alors l'assassin s'est livré sur sa victime à des excès qui ne peuvent avoir été inspirés que par un esprit de vengeance dont la *Vendetta* Corse ne peut donner qu'une faible idée. Le bras droit était entièrement séparé du tronc et jeté à distance; le bras gauche avait été amputé de la main qui n'était plus retenue que par un lambeau de chair; la poitrine et le ventre ne faisaient plus qu'une plaie béante; la langue avait été arrachée; on avait coupé les oreilles, le nez, les lèvres, on s'était enfin livré aux plus épouvantables mutilations. Et il est acquis que le vol n'a point été le mobile de ce crime. Dans la matinée du 10, le cheval de M. l'abbé Juin revenait au logis sans cavalier et donnait ainsi l'éveil; au moment où l'autorité avertie se livrait aux conjectures, un cabaretier, qui, en se rendant au bourg, avait passé devant le cadavre, venait faire sa déclaration et imprimer une direction aux recherches.

Les informations que nous recevons, dit en terminant l'*Ere Nouvelle*, sont si nombreuses et contradictoires; leur caractère est de nature si odieuse que nous suspendrons toute réflexion ou commentaire sur ce fait, sur lequel nous devons nécessairement revenir. Une récompense de 200 livres sterling a été promise au délateur qui livrerait l'assassin.

MASSACRE EN CHINE.—Il paraît que la nouvelle du massacre d'Européens en Chine est fautive.

Le *Journal Officiel* de Paris du 13 publie un article déclarant que le gouvernement n'a reçu aucune nouvelle du massacre de Chine, et que cette histoire est généralement considérée comme fautive.

A Londres et sur le continent, on exprime une grande indignation au sujet de l'histoire imaginaire du massacre des étrangers en Chine. Des dispositions vont être prises pour découvrir et punir l'auteur du télégramme du *Post*.

L'IROQUOISE.

HISTOIRE, OU NOUVELLE HISTORIQUE.

Suite.

Le long et tédieux hiver du Canada était passé; l'Outaouais gonflé avait rejeté son manteau de glace, et proclamé sa liberté du ton de la joie; Pété était revenu dans toute sa vigueur, et couvrait d'une fraîche verdure les bois et les vallons du St. Louis. Le P. Mesnard, suivant sa coutume journalière, avait à visiter les cabanes de son petit troupeau: il s'arrêta devant la croix qu'il avait fait ériger au centre du village; il jeta ses regards sur les champs préparés pour la moisson de l'été; sur les arbres fruitiers enrichis de bourgeons naissants; il vit les enfants travaillant avec ardeur dans les petits jardins, et il éleva son cœur vers Dieu, pour le remercier de s'être servi de lui pour retirer ces pauvres sauvages d'une vie de misère. Il jeta les yeux sur le symbole sacré, devant lequel il s'agenouilla, et vit une ombre passer dessus. Il crut d'abord que c'était celle d'un nuage qui passait; mais quand, ayant parcouru des yeux la voûte du ciel, il la vit sans nuages, il ne douta point que ce ne fût le présage de quelque malheur. Pourtant, lorsqu'il entra dans sa cabane, la vue de François dissipait ses sinistres pressentiments. «Sa face, dit-il, était rayonnante comme le lac, lorsque, par un temps calme, le soleil brille dessus.» Elle avait été occupée à orner avec sa dextérité naturelle, une écharpe pour Eugène; elle la présentait au P. Mesnard, lorsqu'il entra. «Voyez, lui dit-elle, mon Père; je l'ai achevée, et j'espère qu'Eugène ne recevra jamais une blessure pour la souiller. Ah! ajouta-t-elle, il va être ici tout-à-l'heure: j'entends retentir dans l'air le chant des bateliers français.» Le bon Père aurait été tenté de lui dire qu'elle s'occupait trop d'Eugène; mais il ne put se résoudre à réprimer les flots d'une joie bien pardonnable au jeune âge, et il se contenta de lui dire en souriant, qu'il espérait qu'après son premier mois de mariage, elle retournerait à ses prières et à ses pratiques de dévotion. Elle lui répondit pas; car en ce moment elle aperçut son époux, et courut à sa rencontre avec la vitesse du chevreuil. Le P. Mesnard les vit, comme ils s'approchaient de la cabane; le front d'Eugène portait les marques de la tristesse, et quoiqu'il s'égayât un peu aux caresses enfantines de François, ses pas précipités et sa contenance troublée faisaient voir clairement qu'il appréhendait quelque malheur. Il laissa François le dévancer, et sans qu'elle s'en aperçut, il fit signe au P. Mesnard, et

lui dit: «Mon Père, le danger est proche: on a conduit hier une prisonnière iroquoise à Montréal, qui a avoué qu'un parti de sa tribu était en campagne pour une expédition secrète. J'ai vu des canots étrangers mouillés dans une anse de l'Isle aux Cèdres. Il faut que vous vous rendiez de suite à Montréal, avec François, dans mon bateau.»

«Quoi! s'écria le Père, pensez-vous que j'abandonnerai mes pauvres ouailles, au moment où les loups viennent pour fondre sur elles?»

«Vous ne pourrez les défendre,» mon Père, s'écria Eugène.

«Eh bien! je mourrai avec elles,» répartit le Père.

«Non, mon Père, s'écria Eugène, vous ne serez pas si téméraire; partez, sinon pour vous-même, du moins pour ma pauvre François; que deviendra-t-elle, si nous sommes tués? Les iroquois ont juré de se venger d'elle, et ils sont aussi féroces et aussi cruels que des tigres. Partez, je vous en conjure, à chaque instant la mort s'approche de nous. Les bateliers ont ordre de vous attendre à la Pointe aux Herbes; prenez votre route par les érables: je dirai à François que Rosalie la fait demander, et que j'irai la joindre demain. Partez, mon Père, partez sans différer.»

«Ah! mon fils, je ne puis partir; le vrai berger ne peut abandonner son troupeau.»

Le bon Père demeura inflexible; et l'unique alternative fut d'avertir François du danger, et de l'engager à partir seule. Elle refuse positivement de partir sans son mari. Eugène lui représenta qu'il serait déshonoré pour la vie s'il abandonnait, au moment du danger, un établissement que son gouvernement avait confié à sa garde. «Je donnerais volontiers ma vie pour vous, François, lui dit-il, mais mon honneur est un dépôt sacré pour vous, pour mon pays; je ne puis m'en désaisir.» Ses prières se changèrent en commandements.

«Oh! ne vous fâchez pas contre moi, lui dit François, je partirai; mais je ne crains pas de mourir ici avec vous.» A peine eût-elle prononcé ces paroles que des sons effrayants retentirent dans l'air. «C'est le cri de guerre de mon père, s'écria-t-elle; St. Joseph, secourez-nous, nous sommes perdus!» La pauvre François se jeta au cou de son époux, le tint longtemps serré dans ses bras, avec une tristesse mêlée d'angoisses, et courut vers le bois. Le terrible cri de guerre suivit, et elle entendit en même temps ces mots comme si on les eût dits, d'une voix aigre, à l'oreille: «Vengeance, le jour de la vengeance de ton père viendra.» Elle atteignit le bois, et monta sur une hauteur d'où, sans être vue, elle pouvait jeter ses regards sur la plaine verdoyante. Elle s'arrêta un instant: les canots iroquois avaient doublé la pointe de l'Isle, et arrivaient comme des vautours qui fondent sur leur proie. Les Outaouais sortirent précipitamment de leurs cabanes, armés les uns de fusils, les autres d'arcs et de flèches. Le P. Mesnard gagna le pied de la croix, d'un pas lent mais assuré, et s'agenouilla en apparence aussi peu inquiet à l'approche de la tempête, et aussi calme qu'il avait coutume de l'être à sa prière de vèpres. «Ah! disait François en elle-même, la première flèche qui l'atteindra boira son sang de vie!» Eugène se trouvait partout en même temps, poussant les uns en avant, et arrêtant les autres; et en quelques instants, tous furent rangés en bataille autour du crucifix.

Les iroquois étaient débarqués. François oublia alors la promesse qu'elle avait faite à son époux; elle oublia tout dans l'intérêt intense qu'elle prenait à l'issue du combat. Elle vit le P. Mesnard avancer à la tête de sa petite troupe, et faire un signal à Talasco. «Ah! saint Père, s'écria-t-elle, tu ne connais pas l'aigle de sa tribu; tu adresses des paroles de paix à un tourbillon de vent.» Talasco banda son arc; François tomba sur ses genoux: «Dieu de miséricorde, protégez-le,» s'écria-t-elle. Le P. Mesnard tomba percé par une flèche. Les Outaouais furent frappés d'une terreur panique. En vain Eugène les pressa-t-il de tirer; tous, à l'exception de cinq, tournèrent le dos à l'ennemi, et prirent la fuite. Eugène paraissait déterminé à vendre sa vie aussi cher que possible. Les sauvages se jetèrent sur lui et ses braves compagnons avec leurs couteaux et leurs casse-têtes. «Il faut qu'il meurt,» cria François; et elle sortit précipitamment, et comme par instinct, de sa retraite. Un cri de triomphe lui apprit que la bande de son père l'avait aperçue; elle vit son époux pressé de tous côtés. «Ah! épargnez-le, épargnez-le,» cria-t-elle, il n'est pas votre ennemi.» Son père jeta sur elle un regard de colère, et s'écria: «Quoi! un français, un chrétien ne serait pas mon ennemi!» et il se remit à l'œuvre de la mort. François se jeta au plus fort de la mêlée; Eugène jeta un cri de douleur en l'apercevant; il avait combattu comme un lion, lorsqu'il avait cru qu'il lui gagnait du temps pour la fuite; mais lorsqu'il eut perdu l'espoir de la sauver, ses bras perdirent leurs forces, et il tomba épuisé. François tomba près de lui; elle l'embrassa et colla sa joue contre la sienne; pour un moment, ces sauvages ennemis reculérent, et la regardèrent en silence, mais leurs féroces passions ne furent suspendues que pour un instant. Talasco leva son casse-tête: «Ne le frappe pas, mon père, dit François d'une voix faible, il est mort.» «Eh bien! qu'il porte la cicatrice de la mort,» reprit l'incorruptible barbare, et d'un coup il sépara la tête d'Eugène de ses épaules. Un cri prolongé s'éleva dans l'air, et François devint aussi insensible que le tronc qu'elle tenait embrassé. L'œuvre de la destruction se poursuivit; les huttes des Outaouais furent brûlées; les femmes et les enfants périrent dans un massacre général.

Le Père rapporte que dans la furie de l'assaut, on passa près de lui, étendu et blessé comme il était, sans le remarquer; qu'il demeura sans connaissance jusqu'à minuit; qu'alors il se trouva près de la croix, ayant à côté de lui un vase plein d'eau et un gâteau sauvage. Il fut d'abord étonné; mais il crut devoir ce secours opportun à quelque iroquois compatissant. Il languit longtemps dans un état d'extrême débilité, et lorsqu'il se fut rétabli, trouvant toutes les traces de culture effacées à St. Louis, et les Outaouais disposés à attribuer leur défaite à l'effet éternel de ses doctrines de paix, il prit la résolution de pénétrer plus avant dans le désert pour y jeter la bonne semence, et abandonner la moisson au maître du champ. Dans son pèlerinage, il rencontra une fille Outaouaise qui avait été emmenée de St. Louis avec François, et qui lui raconta tout ce qui était arrivé à son élève chérie, depuis son départ jusqu'à son arrivée au principal village des Onnontagués.

Pendant quelques jours, elle demeura dans un état de stupeur, et fut portée sur les épaules des sauvages. Son père ne lui parla point, et ne s'approcha point d'elle; mais il permit à Allewemi de lui rendre toutes sortes de bons offices. Il était évident qu'il se proposait de donner sa fille en mariage à ce jeune chef. Lorsqu'ils arrivèrent à Onnontagués, les guerriers de la tribu vinrent au-devant d'eux, parés des habits de la victoire, consistant en peaux précieuses et en bon-

nets de plumes des plus brillantes couleurs. Ils saluèrent tous François, mais elle était comme une personne sourde, muette et aveugle. Ils chantèrent leurs chansons de félicitation et de triomphe, et la voix forte du vieux Talasco grossit le chœur. François marchait d'un pas ferme; elle ne palissait point; mais elle avait les yeux abattus, et ses traits étaient fixes comme ceux d'une personne morte. Une fois, pourtant, comme elle passait devant la cabane de sa mère, son âme sembla être émue par quelques souvenirs de son enfance; car on lui vit les yeux mouillés de larmes. La procession gagna le gazon, lieu qui, dans chaque village, est destiné à la tenue des conseils et aux amusements. Les sauvages formèrent un cercle autour du vieux chène; les vieillards s'assirent; les jeunes gens se tinrent respectueusement hors du cercle. Talasco se leva, tira de son sein un rouleau, et coupant la corde qui l'attachait, il le laissa tomber à terre: «Frères et fils, dit-il, voyez les chevclures des Outaouais chrétiens; leurs corps pourrissent sur les sables de St. Louis. Chrétiens! prissent tous les ennemis des iroquois! Mes frères, voyez mon enfant, le dernier rejeton de la maison de Talasco; je l'ai arrachée du sol étranger où nos ennemis l'avaient plantée; elle sera replacée dans la plus chaude vallée de notre pays, si elle consent à épouser le jeune chef Allewemi, et abjure ce signe;» et il toucha en même temps, de la pointe de son couteau, le crucifix qui pendait au cou de François. Il s'arrêta un moment; François ne leva pas les yeux, et il ajouta d'une voix de tonnerre: «Écoute, enfant: si tu ne te rallies point à ta nation; si tu n'adjures point ce signe qui te fait connaître pour l'esclave des chrétiens, je te sacrifierai, comme je l'ai juré avant d'aller au combat, je te sacrifierai au dieu Aréouski. La vie et la mort sont devant toi: parle.»

«Non, dit l'un des sauvages; le tendre bourgeon ne doit pas être si précipitamment condamné au feu. Attends jusqu'au soleil du matin: souffre que ta fille soit conduite à la cabane de Genahatenna; la voix de sa mère ramènera au nid le petit qui s'égare.»

Françoise se tourna avec vitesse vers son père, et se frappant les deux mains, elle s'écria: «Ah! ne le faites pas; ne m'envoyez pas à ma mère, c'est la seule faveur que je vous demande; je puis endurer tous les autres tourments: percez-moi de ces couteaux sur lesquels le sang de mon époux est à peine séché; consommez-moi dans vos feux; je ne fuirai aucune torture; une martyre chrétienne peut souffrir avec autant de courage que le plus fier captif de votre tribu.»

«Ah! s'écria le père avec transport, le pur sang des iroquois coule dans ses veines: préparez le bûcher; les ombres de cette nuit couvriront ses cendres.»

Pendant que les jeunes gens exécutaient cet ordre, François fit signe à Allewemi d'approcher: «Tu es un chef, lui dit-elle, tu as de l'autorité; délivre cette pauvre fille Outaouaise de sa captivité; envoie-la à ma sœur Rosalie, et qu'elle lui dise que si un amour terrestre s'est interposé une fois, entre le ciel et moi, la faute est expiée; j'ai plus souffert dans l'espace de quelques heures, de quelques instants, que toute sa confrérie ne peut souffrir par une longue vie de pénitence. Qu'elle dise qu'à mon extrémité je n'ai pas abjuré la croix, mais que je suis morte courageusement.» Allewemi lui promit de faire tout ce qu'elle lui demandait, et accompagna fidèlement sa promesse.

Un enfant de la foi, un martyr ne meurt pas sans l'assistance des esprits célestes: l'expression du désespoir disparut, des cet instant, du visage de François; une joie surnaturelle rayonna dans ses yeux, qu'elle leva vers le ciel; son âme parut impatient de sortir de sa prison; elle monta sur le bûcher avec prestesse et alacrité; et s'y tenant debout, elle dit: «Que je me trouve heureuse qu'il me soit donné de mourir dans mon pays, de la main de mes parents, à l'exemple de mon Sauveur, qui a été attaché à la croix par ceux de sa nation.» Elle pressa alors le crucifix contre ses lèvres, et fit signe aux bourreaux de mettre le feu au bûcher. Ils demeurèrent immobiles, leurs tisons à la main; François semblait être un holocauste volontaire, non une victime. Sa constance victorieuse mit son père en fureur; il sauta sur le bûcher, et lui arrant des mains le crucifix, il tira son couteau de son ceinturon, et lui fit sur le sein une incision en forme de croix: «Voilà, dit-il, le signe que tu aimes; le signe de ta ligue avec les ennemis de ton père; le signe qui t'a rendue sourde à la voix de tes parents.»

«Je te remercie, mon père, répliqua François en souriant d'un air de triomphe; j'ai perdu la croix que tu m'as ôtée; mais celle que tu m'as donnée, je la porterai même après ma mort.»

Le feu fut mis au bûcher; les flammes s'élevèrent, et la martyre iroquoise y périt.

LES DIX COMMANDEMENTS DE L'APICULTEUR.

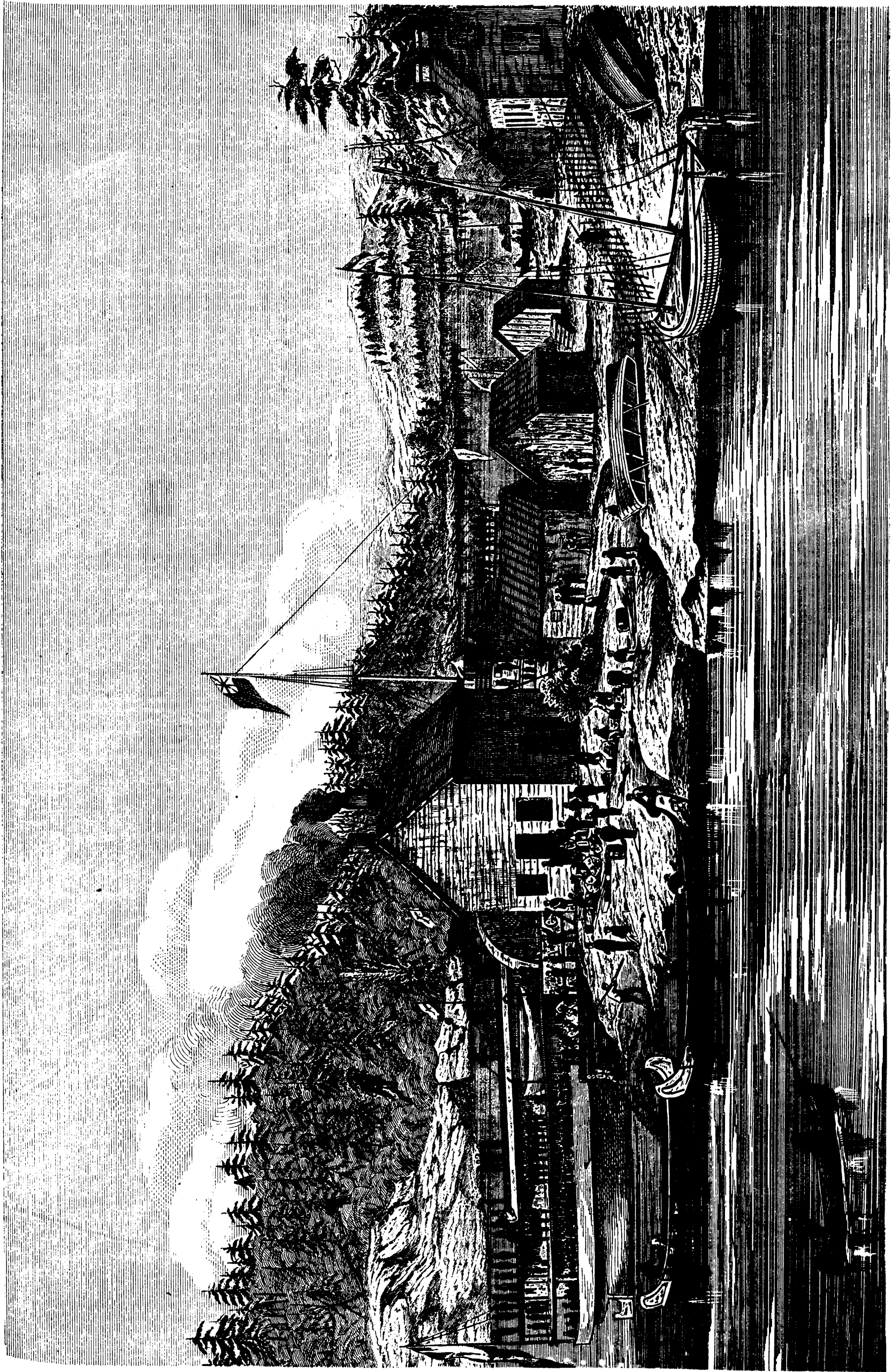
1. Tes abeilles tu nourriras, Selon le cas très-sagement.
2. Jamais ne les étoufferas, Comme on le fait vulgairement.
3. Du froids tu les garantiras, Et d'humidité mêmement.
4. Souvent tu les visiteras, Pour voir quel est leur portement.
5. Un seul essaim tu leur prendras, Ta ruche en vaudra doublement.
6. S'il sort, tu le recueilleras, Le plaçant à part promptement.
7. La ruche faible marieras, L'orpheline pareillement.
8. Ruche en paille adopteras, Avec le capot forcément.
9. Parfois tu les soupèseras, Pour t'assurer du rendement.
10. La vieille mère détruiras, Après quatre ans formellement.

Une femme se confessait du trop grand attachement qu'elle avait pour le jeu; son confesseur lui représenta qu'elle devait d'abord considérer la perte du temps.

—Hélas! oui, mon père, dit-elle; on perd tant de temps à mêler les cartes!



EXPEDITION DE LA RIVIERE ROUGE.—CANAL DU SAULT STE. MARIE.—L'après un croquis de notre Artiste spécial.



EXPEDITION DE LA RIVIERE ROUGE.—SHEBAUNING.—D'après un croquis de notre Artiste spécial.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 21 JUILLET, 1870.

L'ANNEXION.

Le "Herald" de Montréal a publié, il y a quelques jours, une lettre de la plus haute importance et qui a fait le tour de la presse. Ce document politique est tout à la fois une surprise et une flagellation : c'était plus que suffisant pour attirer, absorber l'attention publique. La lettre du pseudonyme "Anglo-Canadien," est de l'Hon. M. Holton, et contient une condamnation assez modérée dans la forme, mais très-énergique au fond, de la conduite des libéraux du Bas-Canada pour la part qu'ils ont prise dans le mouvement mort-né de l'indépendance et de l'annexion.

Voici cette lettre, dont la traduction est empruntée à "La Minerve."

"AU RÉDACTEUR DU "HERALD."

"Monsieur,

"On peut douter si les personnes qui ont assumé la grande responsabilité de défendre publiquement la thèse de l'indépendance, et dire que c'est une mesure facile et désirable, se sont formés une idée juste de la grandeur de la révolution qu'ils nous invitent à considérer, ou de la nature des difficultés qui se dressent devant l'accomplissement de cet événement. Leur thèse comprend le démembrement d'un grand empire, qui n'a jamais eu plus de puissance physique, plus d'influence morale, et conséquemment n'a jamais été si bien qualifié pour faire face à toutes les exigences de sa position au premier rang des puissances de la terre, que dans les circonstances présentes. Elle implique de plus un changement de souveraineté, sur une étendue de trois millions de carrés, un changement d'allégeance par un peuple jouissant pleinement d'institutions libres, sous lesquelles il est parvenu à un degré de prospérité matérielle à envier. C'est une révolution—une révolution directe, violente et qui va loin. Est-ce que les causes ordinaires des révolutions existent dans ce cas-ci ? Si elles n'existent pas, sur quel principe de raison droite, ou de saine morale, doit-on appuyer le mouvement, et quel espoir a-t-on de le voir soutenu par la majorité ou par toute portion considérable de notre peuple ?"

"Si l'Angleterre cherchait à nous dépouiller de nos droits politiques, ou que tombée du haut de sa grandeur, elle fut incapable, ou ne voulut pas remplir son devoir comme chef de la vaste confédération des Etats composant l'Empire Britannique, ou si d'après des circonstances au-dessus de son contrôle et du nôtre, l'union si avantageuse pour nous, devenait trop pesante, diminuait nos ressources et retardait nos progrès, alors il y aurait raison de chercher à briser le lien qui nous unit à elle. Mais tant que ces motifs de séparation n'existeront pas et ne paraîtront pas exister dans l'avenir, tout effort pour changer le sentiment bien établi de la population de ce pays en faveur de l'union avec l'Angleterre, sera démontré inutile, et ne servira qu'à couvrir les auteurs de cette démarche d'humiliation et de désappointement."

"Mais on dira peut-être, comme on l'a dit, que l'Angleterre a manqué et qu'elle manque encore aujourd'hui à son devoir à notre égard par sa conduite envers les féniens, par le retrait de ses troupes du Canada, en vertu d'une politique qu'elle a adoptée sciemment vis-à-vis de toutes les colonies douées d'un gouvernement responsable. Relativement à l'invasion féniennne, nous avons montré que nous pouvons régler nous-mêmes cette affaire avec succès, et l'effet moral de ce qui est maintenant un fait établi, peut être regardé comme une compensation partielle, sinon ample pour les dépenses occasionnées par les incursions d'hommes sans foi et sans loi. Admettant librement, comme il est allégué souvent, que le féniennisme est une difficulté du ressort de l'Angleterre, et non spécifiquement du Canada, mais admettant aussi que le Canada désire rester une portion de l'Empire Britannique, peut-on prétendre qu'il a été appelé à remplir une partie injuste de la tâche de maintenir et de défendre l'intégrité de l'Empire ? Nous possédons tous les droits d'un gouvernement local responsable d'une manière si complète que le gouvernement Impérial ne peut influencer la moindre nomination, ni empêcher la destitution du moindre officier du Canada."

"La liberté, pour être de quelque valeur, doit reposer sur la confiance de soi-même. C'est être puérile que de vanter aujourd'hui notre virilité, et d'invoquer demain les privilèges de l'enfance, et nous montrons justement que nous sommes des enfants quand nous nous plaignons du retrait des troupes, en temps de paix. Dans le cas d'une guerre étrangère, on doit présumer que toute la force de l'Empire se concentrera sur l'endroit du danger. Quand cette confiance nous fera défaut, nous aurons de justes raisons de nous plaindre, mais nous devons jusqu'au bout faire taire toute réclamation."

"Il n'y a aucune raison de supposer que l'Angleterre refuserait la demande d'indépendance, si elle était faite par la majorité du peuple de ces provinces. Au contraire la conduite uniforme de ses hommes d'Etat depuis un quart de siècle, témoigne hautement qu'elle serait accordée librement. La principale difficulté, est donc pour les défenseurs de l'indépendance immédiate, d'obtenir les suffrages de la majorité de leur propre pays. Cette difficulté dans l'état actuel des choses, ils la trouveront insurmontable. Ils ont mal compris la grandeur du sentiment britannique, et la force d'attachement au nom anglais qui domine dans tout le pays. Même si les conditions du problème devaient être changées par des causes encore inconnues, ou par des événements qu'on ne présume pas, leur mouvement ne serait qu'une méprise, et les hommes publics ne se permettent pas de se tromper impunément quand il s'agit d'une question si importante que celle d'une nationalité."

"Que l'indépendance vienne à la fin, peu de gens sont prêts à le nier ; mais cette époque est très éloignée, à moins qu'elle ne soit rapprochée par des événements que tous déplorent. En attendant, nous devons employer toutes nos forces pour nous servir des avantages que nous offre notre position, et aider notre pays à marcher vers ses hautes destinées."

Pour bien comprendre toute la portée du coup que cette lettre est destinée à frapper, il faut connaître quelques faits antérieurs. A peu près dans le temps où M. Holton lançait son écrit, paraissait dans le "Herald" de New-York une correspondance de Montréal mettant au jour les fils

de tout un mouvement, ou mieux de toute une conspiration dont le but est d'assurer l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Nous voudrions avoir le temps et l'espace d'analyser un peu longuement la production du "New-York Herald ;" à côté d'exagérations incontestables, il y a quelques traits qui portent, sur le compte de certains organisateurs. Mais là n'est pas notre dessein. Nous désirons tout simplement constater un mouvement et son triste avortement.

C'est en Juin 1869 qu'a commencé l'agitation de la question de l'indépendance pour se fondre ou s'éteindre l'hiver dernier dans la ligue annexioniste, qui a pour chefs M. M. Huntington, Laflamme, Wilfrid Dorion et autres. La Ligue, toujours au dire du "Herald" de New-York, repose sur des bases assez solides et a en son pouvoir tous les moyens nécessaires pour obtenir le succès—à moins que la mission de M. Campbell en Angleterre tourne favorablement.

Ce correspondant Montréalais à l'air fort bien renseigné et donne des détails sur tout : les moyens de propagande ouverte et secrète, les fonds de la Ligue, ses chefs, les causes du mouvement, le partage des dépouilles, rien n'est omis, pas même le lieu où s'assemblent les conjurés ou *Ligueurs*. Nous croyons, comme tout le monde, à un mouvement, à une organisation annexioniste ; mais nous ne pouvons croire à l'exactitude de tous les renseignements fournis.

Il y a, sur les quelques libéraux qui font partie de l'association, des appréciations sévères et de nature à les ruiner complètement dans l'esprit public ; on leur donne pour motif la haine du clergé et l'espoir de voir se perdre à jamais l'influence de ce corps dans le gouffre de l'annexion. Quand l'historien du mouvement parle de la moralité politique de ces chefs, il est encore plus compromettant pour ses amis : il les pose en hommes résolus et sans scrupules, capables d'employer, pour réussir, les moyens de corruption et de séduction, et, si nécessaire, "tous autres moyens quelconques." Evidemment on les flatte ; nous connaissons ces chefs, et ils ne sont pas du tout aussi méchants ni aussi habiles que le journal de Bennett veut nous le donner à penser. Il leur nuit inutilement.

Quoiqu'il en soit, la lettre de M. Holton et l'abstention de l'Hon. M. A. A. Dorion et de quelques autres libéraux éminents, vont certainement tuer l'organisation avant même qu'elle ait un peu fait parler d'elle ; l'opposition de M. Holton lui enlève à peu près toute l'influence anglaise, et le silence de M. Dorion, qui est encore, quoiqu'on en dise, le chef du parti libéral en dehors de Montréal, et qui jouit encore d'une grande influence parmi les libéraux de la campagne, va circonscrire le mouvement à quelques mécontents, à quelques incorrigibles qui "n'ont rien appris et rien oublié."

Certes, nous ne sommes pas de ceux qui accusent de trahison les hommes qui parlent de l'indépendance du pays ou de son annexion à la République américaine. L'Angleterre nous a permis, en quelque sorte, de nous occuper de ces éventualités, de les poser devant le peuple ; par sa conduite étrange, elle a rendu constitutionnelle l'agitation ouverte de cette question de l'avenir du pays. Mais ce que nous ne comprenons pas, ce que nous ne pouvons approuver, c'est la manière de faire, c'est la légèreté de ces gens ambitieux ou inexpérimentés qui s'abouchent secrètement avec l'ennemi pour vous faire tomber sans coup férir dans la poêle du voisin,—qui cabalent et intriguent sourdement et dans l'ombre comme s'ils avaient honte de leurs desseins et d'eux-mêmes. L'indépendance ou l'annexion est une chose bonne ou damnable, utile ou ruineuse au pays. Dans le premier cas, agissons hautement et publiquement, comme on le doit faire dans un pays libre ; dans le second, ne disons rien et réunissons nous tous en un faisceau compact pour obtenir de la métropole la continuation ou la perpétuation du lien colonial de meilleures conditions. En agissant autrement, nos libéraux ont donné raison aux accusateurs du journal américain et se préparent de graves désappointements, des échecs humiliants. Nous le regrettons beaucoup et sincèrement. Plusieurs d'entre eux ont une grande valeur et pourraient plus tard devenir des hommes très-utiles, très-précieux pour le Canada, s'ils voulaient apprendre à ne faire que de l'opposition constitutionnelle et ne pas descendre au rôle de simples conspirateurs.

J. A. MOUSSEAU.

LES PÊCHERIES.

Encore une nouvelle reculade de l'Angleterre ! Dans la question des pêcheries, elle accorde à Frère Jonathan tout ce qu'il veut. Voici comment la *Minerve* apprécie cette concession :

"Le gouvernement américain vient de recevoir du gouvernement anglais une importante communication au sujet des pêcheries,

"On sait qu'il s'est élevé une difficulté d'interprétation des traités sur la juridiction maritime de l'Angleterre. L'Angleterre a le droit exclusif de pêche dans les trois milles qui bordent le rivage ; mais c'est l'habitude de calculer cette juridiction en traçant une ligne des deux points les plus

avancés dans la mer et de considérer comme eaux réservées toute la superficie de ce segment. Les Etats-Unis ont prétendu au contraire, qu'il fallait mesurer les trois milles de chaque point du rivage.

"L'Angleterre a longuement disputé la première proposition, mais voilà qu'à la première tentative du gouvernement canadien de mettre ces prétentions fondées sur le droit et l'interprétation générale en force, l'Angleterre hésite et recule devant le bon plaisir américain.

"C'est ainsi qu'elle vient d'ordonner de ne saisir que les vaisseaux américains qui seront dans les trois milles du point le plus rapproché de la côte. En d'autres termes, elle semble vouloir concéder que les baies doivent être regardées comme faisant partie de la mer.

"Les Etats-Unis n'ont jamais demandé autre chose et ils se déclarent satisfaits. Il serait assez difficile qu'ils ne le fussent pas."

MANUFACTURE CANADIENNE.

On lit dans le *Constitutionnel* :—La société dont nous avons parlé pour la fabrication des lainages, tweeds, etc. est en train de s'organiser sous la direction de M. Charles Lajoie. La société se forme au capital de \$15,000 seulement pour commencer. Les parts sont de \$100.

D'après les calculs les plus modérés, une telle entreprise devra rapporter 20 à 25 pour cent.

Il est à remarquer que cette manufacture serait la seule sur la rive nord du St. Laurent dans le Bas-Canada.

Les manufactures de Cornwall et de Sherbrooke réalisent des bénéfices immenses. Pourquoi, nous qui sommes placés dans un centre agricole, ne ferions-nous pas quelque chose pour le développement de nos richesses manufacturières ?

LETTRES CACOUNAISES.

Cacouna, 12 juillet 1870.

A MM. les Rédacteurs de *L'Opinion Publique*,

Il y a longtemps, MM. les Rédacteurs, que je désirais visiter notre Spa canadien. Si j'avais le loisir et autre chose, j'aimerais voir Rome, Naples, le canal de Suez, etc., etc. Je risquerais même de passer quelques jours à Paris, dussé-je pour ce méfait, m'attirer les censures d'une certaine presse qui voudrait m'interdire l'entrée de cette grande ville, résidence de l'aimable Louis Veillot, dont les malheurs actuels me touchent sensiblement. En effet, dans une correspondance datée de la ville éternelle, le célèbre ultramontain vient de faire connaître à l'univers entier qu'il tombe des nues de puces sur le papier même dont il se sert pour composer ces fameuses lettres Romaines dans lesquelles il démolit à sa façon les *inopportunistes* et les *anti-infaillibilistes* à quelque rang qu'ils appartiennent. Il a oublié de nous dire d'où tombent ces petites bêtes et s'il est aussi doux et charitable à leur égard qu'il l'est pour ses adversaires et confrères en journalisme : C'est là une omission importante. Je suis convaincu que dans cette cruelle épreuve, il a toutes les sympathies de ses admirateurs en ce pays. Et qui sait si ces petites bêtes ne lui fourniront pas le sujet d'un autre livre qu'il pourrait intituler : *Les Puces de Rome* !

Si l'on me défend le séjour de Paris, pourquoi cette défense ne s'appliquerait-elle pas à tout le monde, même à M. l'abbé Martel faisant route pour Rome, tout préoccupé de son plan d'études et de ses réformes en matières d'instruction publique ? Il paraît que ce zèle et infatigable champion de l'enseignement anti-laïque ne dormira pas tant qu'il n'aura pas obtenu l'ostentation et l'extinction complète de ces quelques rares instituteurs et institutrices appartenant au monde profane, qui se dévouent soit par nécessité soit par vocation à l'éducation des enfants du peuple, même dans la paroisse de M. l'abbé où ils n'ont pas seulement la consolation de la visite d'un Prince, ni de ces brillantes séances littéraires musicales qui attirent les gens du grand monde et qui périodiquement fournissent ample matière aux colonnes de nos journaux : Je prierais ce fougueux réformateur de remarquer que ces séances se succèdent et se ressemblent toutes. Ne serait-ce pas pour lui l'occasion de proposer aux autorités que tous ces examens et tous ces tournois artistiques aient lieu le même jour, qu'il y eût un programme uniforme, une formule d'adresse uniforme en l'honneur du curé, un compte-rendu uniforme de toutes ces fêtes qui serait inséré dans les feuilles publiques aux dépens des propriétaires de ces bienveillants journaux, et une réponse uniforme du Président de chacune de ces séances sur les avantages et les progrès de l'éducation dans le pays en général et en particulier dans la paroisse dont il s'agit. J'espère que M. l'abbé prendra cette suggestion en bonne part et qu'il ne oubliera pas dans le nouveau plan d'études qu'il mûrit, et qu'il entend substituer au système d'éducation vicieux, et tout païen qui nous régit depuis si longtemps du consentement et avec l'approbation des supérieurs ecclésiastiques. D'ailleurs cette réforme ne sera nullement difficile et n'aura rien de bien radical.

Mais je vois que je me laisse aller à des digressions et que je ne parle pas du tout de mon voyage. Je me suis embarqué à Montréal à bord du "Québec" qui m'a paru être un superbe bateau à vapeur. Vous connaissez le capitaine Labelle, son affabilité, son urbanité, son empressement à rendre heureux, durant le trajet, ses nombreux passagers, sans distinction d'origine ou de sexe.

Je connais beaucoup de personnes qui ne descendraient pas à Québec si elles ne pouvaient s'embarquer à bord du steamer du capitaine Labelle. Quand on jouit d'une pareille popularité pourquoi vouloir se jeter dans la froide et ingrate région de la politique canadienne ? on m'a dit que cédant aux sollicitations d'un grand nombre de prétendus amis, le capitaine Labelle a succombé un jour, à la tentation de devenir député et législateur. Heureusement que le peuple est doué d'un grand fonds de bon sens, comme on dit ; il a décidé que le capitaine était indispensable aux voyageurs et touristes entre Montréal et Québec. Je crois que tout le monde approuvera ce verdict des libres et indépendants électeurs du comté de Richelieu. Pour moi, je me propose de convoquer une assemblée publique de ces intelligents électeurs à Sorel, de demander à notre ami Chapleau de s'y trouver afin de féliciter, dans un de ses plus éloquents discours les citoyens de cet important collège électoral qui ont eu le tact et le bon esprit de convaincre le capitaine que le public était intéressé qu'il restât commandant du Québec... Napoléon le Grand disait à Salomon qui voulait abandonner le théâtre : Suis mon avis, reste sur ton théâtre.

J'ai oublié de vous dire qu'en me rendant au quai du bateau à vapeur, j'ai eu le plaisir de voir les vénérables Che-

L'HOTEL DE NIORRES.

XVII.—L'avenue de la Reine—(Suite.)

« Je n'ai pas le loisir de vous accorder cette entretien ! répondit-il.

—Monsieur, il le faut, je le répète !

—Oui, il le faut, ajouta le vicomte avec impatience, car si, d'une part, nous avons le droit de vous demander la cause du refus qui nous a été fait d'être reçus dans votre maison ; de l'autre nous avons le droit également, et ce droit c'est notre amour qui nous le donne, de veiller sur Blanche et sur Léonore et de les préserver de la mort suspendue sur leur tête !

—Monsieur ! dit le conseiller avec une violence extrême.

—Nous savons tout ! se hâta d'ajouter le marquis. Un hasard nous a révélé ce matin même l'horrible vérité, c'est pourquoi, monsieur, il faut que nous vous parlions sur l'heure !

Le conseiller était redevenu parfaitement maître de lui-même.

« J'ignore ce que vous voulez dire, répondit-il, et je ne comprends pas l'insistance que vous mettez près de moi...

—Quoi ! vous refusez de nous entendre ? s'écria le vicomte. —Je refuse, messieurs, car les affaires de ma famille me concernent seul.

Le vicomte et le marquis se regardèrent, le conseiller fit un pas en avant pour s'éloigner.

M. d'Herbois le toucha doucement au bras.

« Je vous répète, monsieur, dit-il d'une voix tremblante d'émotion, que nous savons tout, que nous aimons Blanche et Léonore, que la mort qui est entrée dans votre maison les menace sans doute toutes deux et que nous sommes résolus à tout faire pour leur éviter un danger aussi imminent. Le temps presse, l'heure fatale peut sonner à chaque instant, il faut, monsieur, que vous vous rendiez à nos desirs. D'ailleurs, on n'a conduit pas ainsi deux hommes de naissance, deux officiers du roi de France et, si ce n'est pas assez de ces titres pour avoir droit à la faveur que nous sollicitons, j'ajouterai que c'est au nom de la *Madone de Brest* que nous exigeons de vous un entretien immédiat. »

M. de Niorres était pâle, mais en écoutant la dernière partie de la phrase prononcée par le marquis, il était devenu livide.

« La *Madone de Brest* ! balbutia-t-il.

—Oui, répondit nettement M. d'Herbois.

Le conseiller courba la tête et un tremblement convulsif agita tout son être.

« Je suis prêt à vous entendre, messieurs, dit-il d'une voix presque éteinte.

Le marquis lança un regard étincelant au vicomte.

« Cette avenue est peu propice à l'entretien que nous allons avoir, dit M. de Renneville. Vous plairait-il de gagner les bois qui entourent Trianon. Là, nous serons libres et ne craignons en aucune façon les oreilles indiscrettes.

Monsieur, prenez mon bras, dit vivement le marquis en remarquant l'émotion extrême qui anéantissait les forces du vieillard.

Et, saisissant le bras du conseiller, il le passa sous le sien avec un empressement respectueux et sans que M. de Niorres opposât la moindre résistance.

« La *Madone de Brest* ! répétait-il en se parlant à lui-même, oh ! mon Dieu ! vous qui avez été témoin du repentir, n'aurez-vous donc pas pitié du coupable et laisserez-vous éternellement le châtimement suspendu sur sa tête. »

Le marquis entraînait doucement le vieillard. Le vicomte marchait de l'autre côté de M. de Niorres. Tous trois se dirigeaient vers la grille donnant sur l'avenue de Trianon, mais aucun d'eux ne remarqua le grison qui avait jusqu'alors suivi le conseiller au parlement et qui, laissant entre lui et les trois personnages une distance convenable, les suivait encore en longeant les arbres qui bordaient la route et en se dissimulant avec soin derrière leurs troncs nouveaux.

XVIII.—La place d'Armes.

Le château de Versailles est, chacun le sait, bâti sur le point le plus élevé de la ville. En avant s'étend la vaste place d'Armes, de laquelle partent trois longues avenues formant l'éventail.

La première, arrivant en ligne droite vis-à-vis du palais, traversant la ville dans la direction de l'est à l'ouest et la divisant en deux parties égales, se nomme aujourd'hui, et se nommait également durant le siècle dernier, l'avenue de Paris.

La seconde, à droite, est l'avenue de Saint-Cloud, traversant le quartier Notre-Dame, la partie la plus neuve de la ville.

La troisième, à gauche, d'étendue moindre que les précédentes, se nomme l'avenue de Sceaux.

Dans l'espace qui sépare ces deux avenues de celle de Paris, à leur débouché même sur la place d'Armes, s'élèvent deux bâtiments vastes, bien construits, d'apparence grandiose, et qui sont occupés à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'un par des escadrons de cavalerie, l'autre par un régiment d'artillerie de la garde ; mais en 1785, ces deux bâtiments ayant conservé la destination pour laquelle ils avaient été primitivement créés, étaient désignés sous les noms de : les grandes et les petites écuries.

Bâties par Mansard, en 1679, ces deux dépendances de la demeure royale complétaient, avec les trois avenues, un magnifique coup d'œil offert aux habitants du château.

Outre ces trois avenues, plantées chacune de quatre rangées d'arbres, deux boulevards contribuaient encore à l'aspect solennel des approches du palais. Le boulevard de la Reine, tracé en 1775 et s'étendant de la plaine de Trianon à l'avenue de Picardie, et le boulevard du Roi, qui, coupant le précédent, forme maintenant la continuation de la rue des Réservoirs.

En face des écuries s'élevait la majestueuse grille de la royale résidence donnant accès dans la cour des Ministres (aujourd'hui cour des Statues.)

C'était devant cette cour que stationnaient les chaises bleues, lesquelles transportaient, moyennant six sols, jusqu'aux vestibules des escaliers de marbre, les personnes auxquelles leur rang ne permettait pas d'arriver en voiture jusque dans la cour Royale.

Nous avons dit dans notre premier chapitre que le droit de circulation sur la route de Paris à Versailles était rigoureusement interdit à tous véhicules publics, à l'exception des carabasses et des pots-de-chambre. Dans la ville même ce règlement sévère était religieusement appliqué.

A Versailles donc on ne trouvait aucune voiture de place. Seuls les carrosses des seigneurs et les deux véhicules ci-dessus désignés avaient droit de rouler sur le pavé des avenues. Mais, si l'élite de la noblesse avait le privilège de pouvoir franchir sans mettre pied à terre la distance séparant l'entrée

de la cour des Ministres de celle des vestibules de la cour de Marbre, il n'en était pas de même pour la majorité des gentilshommes et des dames formant le gros de la cour.

On ne pouvait exiger cependant que tous ces élégants courtisans traversassent à pied, par les temps de pluie ou de poussière, la longue série des cours pour pénétrer dans le palais, aussi avait-on autorisé l'établissement des chaises bleues et des brouettes.

Bon nombre de grandes dames avaient leurs chaises dorées et armoriées.

Pour tracer une ligne de démarcation bien distincte entre les véhicules privés et les véhicules publics, on obligea ces derniers à être uniformément peints et bien clair ; de là leur dénomination de chaises bleues et brouettes bleues.

La chaise exigeait deux porteurs ; la brouette, suspendue sur deux roues, était trainée par un seul homme.

Chaises et brouettes bleues stationnaient sur la place d'Armes en attendant pratique. Des gens de cour, ne jouissant pas du privilège si ambitionné des grandes entrées, descendaient de leurs équipages en face de la grille dorée et louaient une chaise ou une brouette pour traverser la cour Royale et la cour de Marbre.

A l'heure où nous conduisons le lecteur sur la place d'Armes, c'est-à-dire au moment où M. de Niorres, obéissant au désir exprimé par les deux officiers de marine, s'engageait avec eux dans les bois de Trianon, suivi toujours et sans qu'il s'en doutât par l'espèce d'espion attaché à sa marche, les cours du palais offraient l'aspect le plus animé.

Il y avait ce jour-là réception extraordinaire chez le roi de France, réception qui devait être suivie d'un grand couvert et à laquelle étaient conviés non-seulement les courtisans et les représentants des puissances étrangères, mais encore bon nombre de gentilshommes de province admis à l'honneur de la présentation.

Aussi l'avenue de Paris et celle de Saint-Cloud étaient-elles envahies par des nuages épais de poussière à travers desquels on apercevait de brillants carrosses entraînés par de rapides attelages et surchargés de valets aux éclatantes livrées.

Dans la cour de Marbre, dans la cour Royale, dans celle des Ministres, les chaises et les brouettes se croisaient, se suivaient, se dépassaient au milieu d'une foule multicolore de domestiques et de soldats. Les carrosses des grands seigneurs arrivaient au grand trot, faisant une brusque trouée au milieu de ce monde ; les chaises dorées prenaient le pas sur les chaises bleues ; les coureurs, les heidouques, les jockeys, dont la mode était toute récente, se pavanaient au soleil faisant miroiter à plaisir les dorures dont leurs habits étaient surchargés. Partout enfin l'animation la plus vive égayait la résidence royale.

Sur la place d'Armes, un flot de curieux, promeneurs innocents, étrangers, provinciaux se pressaient devant la grille s'efforçant de ne pas perdre un coup-d'œil du spectacle qu'ils contemplaient avec des regards ébahis.

Au premier rang de ces curieux se tenaient deux hommes tous deux remarquables par leurs allures franches, vives et décidées bien que fort différentes l'une de l'autre, mais qui, à en juger par l'énergie avec laquelle ils maintenaient leur place, avaient dû certes la conquérir par la toute-puissance de leurs épaules carrées et de leurs mains épaisses.

Le premier de ces deux hommes portait l'uniforme de soldat aux gardes françaises : c'était un beau et grand garçon d'une trentaine d'années, au visage plein, aux yeux vifs, à l'expression déterminée.

L'autre, plus âgé peut-être de quelques années, était de taille plus petite, mais son buste athlétique, ses jambes courtes et bien campées, ses bras énormes, décelaient une force musculaire peu commune.

Il portait le costume des matelots de la marine royale, et ce costume, si peu connu à cette époque des habitants de l'intérieur des terres, attirait sur lui tous les regards.

Au reste, à défaut de l'uniforme, l'homme valait certes la peine d'un examen attentif de la part des badauds de Versailles, car jamais type plus complet, plus saisissant du véritable homme de mer, n'avait dû s'offrir à leurs regards étonnés.

Sa tête surtout eût paru superbe à un peintre ami du genre énergique et peu soucieux de ce genre *mignard* que Boucher avait si fort contribué à mettre à la mode, bien qu'un autre artiste lui eût donné son nom.

Son front était large et carré, son nez petit et extrêmement retroussé, ses épais sourcils abritaient deux petits yeux bleus vifs et pétillants ; sa bouche grande, aux lèvres épaisses et vermeilles, était garnie de dents qu'eussent enviées bien des duchesses ; son menton, carré comme le front et fortement accusé, complétait l'ensemble de cette physionomie à laquelle une teinte violemment basanée de la peau donnait le caractère le plus original.

La bonté, la naïveté, la franchise se lisaient sur ce visage mobile, comme si les noms de ces belles et précieuses qualités y eussent été tracés en gros caractères.

La tête renversée en arrière, la poitrine au vent, les coudes en dehors, les mains enfoncées dans les poches de sa culotte flottante, les jambes écartées, les pieds fortement posés sur la terre, le corps bien assis sur ses hanches, le matelot demeurait immobile au milieu de la foule qui l'entourait sans paraître se soucier le moins du monde de l'attention qu'il provoquait.

Les voitures, les chaises, les brouettes défilaient sous ses yeux, et à chaque équipage richement doré que rencontraient ses regards, il faisait raisonner une vigoureuse parole d'admiration naïve dont ses voisins semblaient aussi étonnés que si le digne homme eût formulé sa pensée dans une langue inconnue.

A deux pas du matelot, les deux coudes appuyés sur l'entablement de pierre de la grille, ou voyait un petit homme dont l'aspect général du corps représentait assez volontiers celui d'une grosse boule, tant les lignes offraient peu d'angles, tant les bras et les jambes étaient écourtés, le ventre arrondi, le col enfoncé et la tête aplatie dans les épaules.

Effectivement, tout était rond dans la structure de ce singulier personnage ; tête, yeux, menton, corps, pieds, mains, il ne devait pas marcher, il devait rouler.

Portant le costume adopté par la petite bourgeoisie de cette époque, le voisin de droite du matelot écarquillait ses petits yeux pour mieux contempler celui dont il froilait la vareuse, et tendait ses grandes oreilles en s'efforçant de ne rien perdre de ses observations que laissait échapper à chaque instant le matelot ; mais, à l'expression de sa physionomie, il était aisé de deviner qu'il ne comprenait absolument rien à ce qu'il voyait et à ce qu'il entendait.

(A continuer.)

valliers, Grands Templiers d'une ville de Massachusetts. E. U. Ces messieurs étaient en visite aux vénérables Templiers de Montréal. Notre confrère du *Daily Witness* les proclame comme de zélés apôtres de la tempérance. Quand je les vis ils venaient de dîner à l'Hôtel Ottawa ; ils se rendaient à l'Hôtel-de-ville pour recevoir les félicitations de nos autorités municipales : quatre de vos édiles les ont complimentés sur leur bonne tenue. Parmi les Templiers Montréalais qui les accompagnaient, j'ai remarqué entr'autres, votre entreprenant concitoyen, M. Angelo Gianelli, propriétaire de deux de nos plus populaires restaurants le *Cosmopolitan* et le *Delmonico*, et l'heureux inventeur du *Royal Italian Bitters* et *John Dougall Punch*.

Je suis forcé de terminer subitement ici : la malle part à l'instant. Je continuerai mon récit au prochain numéro. Veuillez agréer etc., etc. SIMÉON SÉRIEUX.

PROCLAMATION DU DOGME DE L'INFAILLIBILITÉ.

Rome, 13 juillet.

Aujourd'hui, au Concile Œcuménique, le dogme de l'Infaillibilité a été adopté par un vote de 450 contre 88.

Rome, 13 juillet.

Le vote sur le dogme de l'Infaillibilité se partage ainsi, 450 pour, 88 contre, 62 avec réserves.

NOUVELLES DE LA RIVIERE ROUGE.

Fort Garry, 24 juin 1870.

Le Rév. M. Ritchot, un des délégués du Canada, sur avis du gouvernement provisoire, a fait devant l'assemblée législative dûment convoquée, le rapport de sa mission à Ottawa. A la fin de son rapport, tous les membres de l'assemblée, lui firent un remerciement très cordial, sur la manière courageuse et habile avec laquelle il s'était acquitté de son importante mission.

Il fut alors unanimement résolu par l'assemblée, au nom du peuple, que l'acte de Manitoba serait accepté comme satisfaisant, et que la contrée entrerait dans le *Dominion* aux conditions spécifiées dans l'acte de Manitoba et de Confédération. Cette conclusion mit dans le cœur de tous la joie et l'enthousiasme.

MANITOBA.—Nous extrayons ce qui suit du dernier rapport des Directeurs de Compagnie de la Baie d'Hudson :

Le gouvernement canadien ayant effectué ce qui semble être un règlement satisfaisant de la question de la Rivière-Rouge, a payé le montant stipulé de 300,000 louis sterling et a accepté la responsabilité d'administrer le territoire que la Compagnie a cédé.....

La somme de 300,000 louis sterling payé par le gouvernement canadien est maintenant entre les mains de la Compagnie et fait partie de la balance du comptant.

NOUVELLES DE QUÉBEC.

M. T.... a apporté de France les dernières facéties à la mode. En voici une que je vous envoie sous toutes réserves que de droit.

2. Quelle est la différence entre une couturière et un lord anglais.

R. Une couturière s'apique les doigts et le lord anglais *speaks English*.

Mais pourquoi importer de France lorsque la production canadienne suffit à la consommation ? Faites le tour des bureaux du gouvernement ou de rédaction tous nombreux à Québec et vous en moissonnez en quantité. Un exemple entre mille.

M. D... de Montréal frappe à la porte de son ami M... Ils sont unis depuis longtemps par les liens de l'amitié et du calembourg. Ils en ont fait de toutes les sortes, de toutes les qualités. Ils se vengent cruellement, chaque fois qu'ils se retrouvent, de la destinée qui les a séparés. Il faut voir alors avec quel plaisir ils se livrent à leur passion pour le calembourg.

M. D... était fatigué... M... vient, rien de plus pressé que de lui offrir un verre de bière.

—Sans doute, répond D..., tu sais bien que je ne puis pas plus me passer de bière pendant ma vie qu'après ma mort.

—Après un pareil tour de force, s'écrie M... courons chez la force.

Je dois vous dire qu'ils en font de meilleurs, mais il faut songer qu'ils ne s'étaient pas vus depuis un an.

UN COLLECTEUR.

CONCILE.—Dans les dernières délibérations du Concile, Mgr. Lynch, archevêque de Toronto, a pris la parole en faveur du dogme de l'Infaillibilité et Mgr. Connolly, archevêque d'Halicar, contre.

DISTINCTION.—Nous apprenons avec plaisir que l'Hon. M. Langevin a été nommé Commandeur de l'Ordre de St. Grégoire.

MGR. TACHÉ.—Sa Grandeur Mgr. Taché est arrivé le 11 courant à six heures d'Ottawa. Il a été reçu à la gare par M. le juge Coursol dont il est l'hôte.

M. ARCHIBALD.—L'hon. M. Archibald partira tout prochainement pour le Nord-Ouest. Il accompagnera l'arrière garde de la force militaire commandée par le Colonel Wolseley et fera son entrée dans le territoire avec les troupes. Le nouveau Gouverneur de Manitoba est actuellement à Montréal.

M. l'abbé Plinguet, curé de l'Île Dupas, et M. l'abbé Poulin, curé de Ste. Philomène, s'embarqueront samedi prochain à Québec, à bord du *Peruvian* pour l'Europe. Ces deux Révds. messieurs se rendront jusqu'en terre sainte.

ADMISSION A LA PRATIQUE.—Les messieurs dont les noms suivent ont été admis, après un sévère examen, à pratiquer comme avocats : MM. Langelier, Daoust, St. Pierre, Vaillancourt, Monck, Darby, Richer, Lareau, DeBlois et Lanctôt.

EXAMEN.—M. Alphonse Toupin a été admis à l'étude du droit.

Quelqu'un lisait devant une actrice une Histoire de Louis-Philippe, dans laquelle se trouvait cette phrase : Il se fit chasser de la France.

—S'il se fiche assez de la France, dit la dame, la France ne se fiche pas mal de lui.

VARIETES.

LE PETIT VERRE ECONOMIQUE.

Par-devant Maîtrillard et son épouse, marchands de vins et liqueurs, a été convenu ce qui suit: "Les sieurs Sariol et Turban contractent association pour l'achat d'un petit quarteau d'eau-de-vie, qu'ils débiteront sur le champ de foire du Landy, à Saint-Denis, les deux dimanches affectés à cette fête, pour les bénéfices être partagés entre eux par moitié; chaque verre de la contenance d'un poisson, ou polichinelle, sera livré au consommateur au prix de 20 cent., etc., etc." Suivent les clauses accessoires.

Le soir du premier dimanche d'exploitation de leur établissement ambulante, les deux sociétaires étaient ramassés par la garde, en loques, meurtris de coups de poing, la tête dénudée à plusieurs endroits par suite de l'enlèvement violent de poignées de cheveux. Leur situation financière et commerciale consistait en un petit baril vide et une pièce de deux sous en caisse.

Aujourd'hui, les voici en police correctionnelle pour rébellion et voies de fait envers les agents de la force publique.

Nos deux négociants étaient partis à Saint-Denis avec leur baril d'eau-de-vie; arrivés à la Chapelle, Sariol dit à Turban:

—Dis donc, je vas boire un polichinelle.

—Eh bien! tu ne te gênes pas, répond Turban; ça n'est pas à toi seul cette eau-de-vie-là; c'est à nous deux.

—C'est juste, répliqua Sariol; alors le polichinelle étant de quatre sous, je vas te donner deux sous.

—Ah! comme ça, t'es dans ton droit; donne-moi deux sous, et bois ton polichinelle.

Sariol donne deux sous, et boit le poisson d'eau-de-vie.

Cent pas plus loin, Turban dit à son tour à Sariol:

—Je vas faire comme toi, je vas me payer un polichinelle.

—Oui, mais tu vas me donner deux sous.

—Certainement, ça va tout seul.

Il boit un polichinelle et rend à son associé la pièce de deux sous que celui-ci lui avait remise un instant auparavant.

Arrivés à la route de la Révolte, Sariol reprend:

—Ma foi, tant pis! je profite du bon marché; puisque ça ne me coûte que deux sous au lieu de quatre, je vas boire un autre verre.

Adhésion de l'associé, auquel il redonne la même pièce de deux sous. Cinq minutes après, celui-ci reprend:

—Au fait, tu as raison, ça ne nous revient qu'à deux sous; c'est pas la peine de s'en passer.

Et il avala un second polichinelle, en rendant une seconde fois la fameuse pièce de deux sous.

Arrivés au petit pont situé à l'entrée de Saint-Denis, nos deux négociants avaient déjà échangé cinq ou six fois l'éternelle pièce de deux sous, et ne cessait de s'applaudir de leur découverte d'eau-de-vie à deux sous le poisson. Inutile de dire qu'arrivés au champ de foire, ils n'avaient pas la tête parfaitement au commerce, et n'étaient frappés que d'une seule idée, c'est que plus ils buvaient, plus ils gagnaient. Sous l'empire de cette combinaison, ils firent faire la navette à la malheureuse pièce de deux sous, jusqu'au moment où le quarteau fut entièrement vidé; Turban dit alors à Sariol:

—Ah! mais tu m'as fichu dedans, toi; nous avons acheté pour 6 fr. d'eau-de-vie; tout a été débité et nous n'avons que deux sous en caisse!

—Comment, que deux sous?... en tout?

—Mais oui, en tout.

—Alors, t'es un filou, t'as volé la caisse.

De là une explication à coups de poing, l'intervention de la police et le délit commis. Le tribunal les a condamnés chacun à huit jours de prison.

M. X... plaidait devant la...ième chambre, présidée par un de ses plus vieux camarades. Lancé à toute vapeur dans une argumentation serrée, il est interrompu tout à coup par le président.

—M. X... lui dit celui-ci, nous ne saisissons pas bien votre argument...

—Oh bien, mon vieux, je vais t'expliquer la chose, reprend l'avocat, oubliant le tribunal et le public, et ne voyant plus que son vieil ami.

Et le public de rire, comme bien vous pensez.

ETABLISSEMENT 1840.

F. X. BEAUCHAMP,

(successeur de D. Smillie.) Manufacturier et Marchand de BIJOUX, PIERRES PRECIEUSES gardées en magasin, et taillées, polies et montées dans les derniers goûts.

MONTRES et BIJOUX soigneusement et promptement réparés.

No. 134, coin des rues ST. FRANCOIS-XAVIER et FORTIFICATION, presque en face du côté droit de la Banque du Peuple. Montréal, 4 mai 1870. 1867

REDUCTION.

GLACIERES GLACIERES C'est le bon temps de se procurer une bonne GLACIERE, A BON MARCHÉ.

UNE réduction de 20 par cent sera faite à tout acheteur, une visite est respectueusement sollicitée.

GEORGE YON, Ferblantier et Plombier, No. 241 RUE ST. LAURENT.

PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No. 114.

AVIS est par le présent donné que Philomène A. Allard, de la Paroisse de Lachine, dit District, a intenté le ou vers le dix Avril dernier, une action en séparation de biens contre Hermenegilde Viau, maintenant absent de cette Province.

MOUSSEAU & DAVID, AVTS. ET PROCUREURS DE LA DITE DAME P. ALLARD.

Montréal, 4 Juillet 1870.

PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal. COUR SUPERIEURE. In re PIERRE LORTIE Failli.

SAMEDI, le dix-septième jour de Septembre prochain, le soussigné s'adressera à la dite cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit acte

PIERRE LORTIE par MOUSSEAU & DAVID, SES PROCUREURS ad litem

Montréal, 15 Juillet 1870.



AVIS AUX CONTRACTEURS.

Des Soumissions cachetées adressées au soussigné seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, le 25ème Jour d'AOUT prochain, pour la construction d'une Digue et Régulateur, à la tête du Canal Lachine.

Les plans et spécifications peuvent être vus à ce Bureau, ou au Bureau du Canal Lachine à Montréal le et après vendredi le 22 courant, où on peut obtenir des formes imprimées, pour soumissions et autres informations.

Les signatures de deux personnes responsables qui voudront devenir cautions pour l'accomplissement du contrat doivent être attachées à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 13 Juillet 1870. 24f.

DANS LA COUR SUPERIEURE POUR LE BAS CANADA.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal.)

Le huitième jour de juillet mil huit cent soixante-et-dix.

[No. 1,444.]

DAME PHILOMENE ALLARD, ci devant de la Paroisse de St. Laurent, dans le District de Montréal, et maintenant de la Paroisse de Lachine, dit District. Demanderesse: rs. HERMENEGLDE VIAU, Cultivateur, ci-devant de la dite Paroisse de St. Laurent, dit District, et actuellement absent de cette Province, Défendeur.

IL EST ORDONNÉ, SUR LA MOTION DE MM. Mousseau & David, Avocats de la Demanderesse, en autant qu'il appert par le retour de Paschal Leclerc, un des Huissiers de cette Cour, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile dans la Province de Québec en Canada et ne peut être trouvé dans le District de Montréal, que le dit Défendeur soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles de la dite cité appelé L'Opinion Publique, et deux fois en langue anglaise, dans le papier-nouvelles de la dite cité appelé Canadian Illustrated News, notifié de comparaitre devant cette Cour, et là de répondre à la Demande de la dite Demanderesse sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis à la dite Demanderesse de procéder à la preuve et Jugement comme dans une cause par défaut,

(Par ordre) HUBERT, PAPINEAU & HONEY, P. C. S.

NOUDERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 208, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE, Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRES et WEEDS

de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés. Montréal, 4 mai 1870. 18zz

LEGGO & Cie.,

LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTHO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

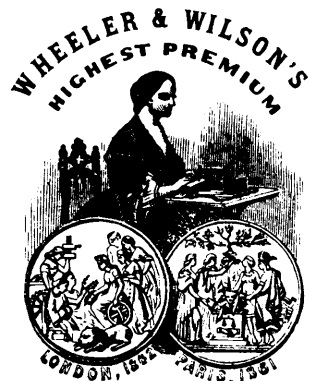
Bureau: No. 10, Place d'Armes. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. MONTREAL.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

A L'ENSEIGNE DU CADENAS D'OR

VOUS trouverez les meilleures GLACIERES, BARATTES AU BEURRE, et BARATTES pour faire la CREME A LA GLACE. Le soussigné a aussi à son emploi des FERBLANTIER, PLOMBIERS, COUVREURS en tôle galvanisée, ferblanc et en tôle, aussi toutes espèces de réparations faites à ordre L. J. A. SURVEYER, 524 Rue Craig, Montréal. 23q

S. B. SCOTT ET CIE. AGENT POUR la nouvelle machine à Coudre sans bruit de WHEELER et WILSON, qui a gagné deux MEDAILLES D'OR.



Cette machine a été perfectionnée dans une telle manière, que ses forces sont beaucoup augmentées. Elle travaille avec la plus grande facilité, cousant six plis d'étoffe de laine. Aussi fait-elle son ouvrage presque deux fois aussi vite que les machines à navette et en même temps est moins sujette à se déranger.

Les Soeurs Grises et autres associations du même genre nous écrivent comme suit à l'égard de ces excellentes machines, et c'est un fait significatif qu'aucun de ces noms ne se trouve en témoignage de l'excellence d'aucune autre sorte que la WHEELER et WILSON.

A Messieurs S. B. SCOTT ET CIE. Messieurs.—Nous, les soussignées, Soeurs de Charité, certifions avec plaisir que, après une épreuve de dix ans, nous avons trouvé les machines à coudre de WHEELER et WILSON supérieures sous tous les rapports à toutes autres dont on se sert dans notre institution.

Leur mécanisme est fort et parfait, et avec très-peu de soin elle ne se dérangent jamais.

Convent des Soeurs Grises, SEUR COUTLER, SEUR BAYEUX, Hopital Général.

A Messieurs S. B. SCOTT ET CIE. Messieurs.—Nous avons beaucoup de plaisir à pouvoir recommander les machines à coudre de WHEELER et WILSON (dont vous êtes les agents) à tous ceux qui pourront avoir besoin d'un article aussi utile qu'une machine à coudre. Après dix ans d'expérience nous pouvons parler avec toute confiance, non-seulement de leur utilité, mais encore de leur supériorité sur toute autre machine dont nous avons fait épreuve dans notre institution.

Ces machines ont trois avantages d'une grande importance—rapidité de mouvement; pouvoir de s'adapter à une grande variété d'ouvrage et de matériel; et peu, et même nulle dépense pour réparations.

Convent de la Providence, SEUR MARIE, SEUR de Charité.

On demande des agents partout pour vendre les machines à coudre perfectionnées de WHEELER et WILSON, auxquels les termes les plus libéraux seront offerts.

S. B. SCOTT ET CIE. No. 354, RUE NOTRE DAME. 25

C. T. DORION, HORLOGER ET BIJOUTIER No. 86 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

BONNE NOUVELLE! OUVERTURE DE L'HOTEL DU CANADA RUE ST. GABRIEL, MONTREAL. \$1 PAR JOUR SEULEMENT.

Cet Hôtel, qui vient d'être réparé et meublé à neuf, offre tous les avantages possibles aux marchands et en général à tous ceux qui visitent Montréal. On y trouve tout le confort désirable, et le service se fait avec une extrême régularité et sur un haut pied. Cet hôtel a été ouvert jeudi, le 6 mai, par M. G. B. Ware propriétaire, et F. X. Fortin gérant, et ces Messieurs sollicitent respectueusement une visite pour s'assurer des avantages que l'on offre pour la modique somme d'une piastre par jour. M. Fortin est canadien, et ses capacités comme hôtelier sont généralement connues. Pension sans chambres à des prix très modérés. 20z



GEORGE YON, PLOMBIER ET FERBLANTIER, 241, Rue Saint Laurent, 241, MONTREAL.

MANUFACTURIER DE GARDE-MANGER REFRIGERATEURS Constructeur de Fournaies à Air Chaud POSEUR DE TUYAUX A GAZ, BAINS ET CLOSETS. Toutes commandes exécutées avec soin. 4 mai. 18z

CAMPBRE ANGLAIS RAFFINÉ. GRAINES FRAICHES DE JARDINS ET DE FLEURS A VENDRE PAR J. E. D'AVIGNON, PHARMACIEN, DISPENSARIE DE LA CITE Vis-à-vis Mussen, 252, RUE NOTRE DAME, 252 MONTREAL. 18z

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHAICARE, 363, RUE STE. CATHERINE, (Près de la rue Amherst.)



Le Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Teinture, Médicines Patentes, Brayers, Eponges, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Sangues, Savons de Toilettes, en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc. Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin. JAMES GOULDEN. Montréal, 26 mai 1870. 21zz

L. P. DUFRESNE, MARCHAND DE Montres en or et en argent, Bijouteries, etc. 88, RUE St. JOSEPH, MONTREAL. MONTRES ET BIJOUTERIES RÉPARÉES ET GRAVÉES

E. POITRAS, FERBLANTIER ET MARCHAND DE POELES DE TOUTES SORTES. 65, RUE ST. JOSEPH. (Vis-à-vis l'Hôtel Rapin) MONTREAL. Ordres pour Fournaies à Air-Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Poêles de Cuisine et de Salles, Four-nitures de Poêles, etc., etc., exécutées avec diligence. Ordres pour Couvrir en ferblanc et en tôle, et se charge de la réparation des couvertures, le tout fait avec promptitude. PRIX EXTREMEMENT MODERES. 18z



DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 30 Juin, 1870. L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 6d

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabrications de renom, TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry, ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 4 mai 1870. 18zz

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publie tous les Samedis à Montréal, Canada. Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an. PAR NUMERO.....10 Centimes.

CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Le port des numéros envoyés par la Poste sera payé par l'Editeur. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Editeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centimes la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE: 10-PLACE D'ARMES-10 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319-RUE ST. ANTOINE-319

"L'Opinion Publique" JOURNAL POLITIQUE ET LITTERAIRE Publié tous les Jaudis à Montréal, Canada. Par GEORGE E. DESBARATS & Cie. ABONNEMENT.....\$2.50 par année Aux Etats-Unis.....3.00 Par numéro.....5 Centimes Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES.....10 Centimes la ligne 1re fois 5 Centimes " 2me " &c. Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

FRAIS DE POSTE-ATTENTION! Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail entraînerait une dépense de 2 centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 10 Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 10 Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.